la Lettre de la cci

CCI Nièvre

Initiatives

Dossier

Simplifiez-vous l'embauche !

Zoom

Signanet trace sa route

AchatNièvre.com

achatnevers.com fait son défilé

N°195 - OCTOBRE/NOVEMBRE 2005

Revue bimestrielle de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Nièvre

Pour la protection de toutes vos pièces métalliques, n'hésitez pas à nous contacter !

Application de Peinture
Industrielle Moulinoise
23, rue de l'Abron
03400 SAINT ENNEMOND
Tél. 04.70.42.10.31 Fax. 04.70.42.12.27

ASSAINISSEMENT
Débouchage, Curage canalisations,
Vidange toutes fosses,
Inspection télévisée de réseaux d'égouts,
Tests d'étanchéité de canalisations,
Tests de compactage de sols,
Hydrogommage (enlèvement de graffitis, nettoyage tous supports),
Nettoyage, désinfection vide-ordures,
Dératisation, Désinsectisation, Désinfection

Sra Savac

MAINTENANCE INDUSTRIELLE
Collecte de déchets liquides,
Nettoyage très haute pression,
Nettoyage toutes cuves,
Maintenance Nucléaire.

A votre service 24h/24 • 7 jours/7

Z.I. St-Eloi - BP 52 - 58027 NEVERS CEDEX
Tél. 03 86 71 99 70 - Fax 03 86 61 51 71

DB INFORMATIQUE
PROFESSIONNELS & PARTICULIERS
Choisissez votre Partenaire
- PC de marque ou de montage
- Dépannage toutes marques
- Pièces détachées

OUVERT
du lundi au vendredi
9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

23 bis, rue Charleville - NEVERS
03 86 36 77 91

Sommaire

Initiatives — **page 4** • Aller et retour Nevers-Dijon en avion c'est pour demain ! • Aéroport Dijon-Bourgogne prêt pour l'envol

Services — **page 5 à 7** • 864 mouvements aériens à Nevers • Installation provisoire de la Gare Routière pendant le Chantier des Gares • Rénovation de l'Espace d'Activités de Veninges • Cinquième Fête des Métiers en Bertranges • La Rosée des Bertranges • Palmarès des Trophées du Tourisme de Bourgogne • Bibracte, mémoire des Eduens

Actions — **pages 8 à 9** • Agenda août à octobre 2005

Zoom

pages 10-11
Signanet trace sa route
Decize

Industrie — **pages 12 à 14** • Midest 2005 • Troisième Nuit des Leaders en 2006 • Entreprises, donnez vie à vos projets • Club des Entreprises de Cosne-sur-Loire • Innovation : mode d'emploi • Le Pôle Nucléaire Bourgogne à la CCI

Cession/Reprise — **pages 15** • Parmi les actions qui ont marqué ces derniers mois • Une étape clé qui se doit d'être préparée

Dossier

pages 16 à 20
Simplifiez-vous l'embauche

Le Contrat nouvelles embauches • Embaucher un jeune • Chèque emploi très petites entreprises • Allègement de charges • Le Contrat initiative emploi (CIE) • Contrat jeune en entreprise (CJE)

Commerce — **pages 21 à 23** • Achat Nièvre actus • Les «achatneversois.com» font leur défilé • Internet en France • Le Guide du Commerce de Saint-Pierre-le-Moûtier • Bravo à Isabelle Robin

Environnement — **pages 24 à 25** • Bienvenue à Julien Aubert • Une plaquette pour sensibiliser les entreprises de la Nièvre exposées au risque d'inondation • L'Imprimerie Normalisée de Varennes-Vauzelles labellisée Imprim'vert • POLLUTEC Paris 2005

Formation/Emploi — **page 26 à 31** • Pôle entreprises • Pôle étudiants • Pôle demandeurs d'emploi • Emploi • Contrat d'apprentissage

A savoir — **pages 32 à 33** • Mieux connaître le Tribunal de Commerce • Le Bois Energie en vedette au Salon de l'Habitat de Nevers • Comment gagner du temps pour accomplir ses démarches administratives ?

Pratique — **pages 34 à 38** • Permanences • Foires et Salons • Petites annonces • Registre du Commerce

Etidion «La Lettre de la C.C.I.» - C.C.I. • Place Carnot • BP438 • 58004 Nevers cedex • http://www.nievre.cci.fr
Rédaction : Tél. 03 86 60 61 04 - Fax 03 86 60 61 14
Directeur de la publication : Patrick Dupire
Rédactrice en chef : Dolores Touzin
Photo de couverture : Show Mode - © Magazine Koikispass
Crédits photos et illustrations : C.C.I. Nièvre - © C. Deschanel
Maquette - Conception graphique - Mise en page : Lechat et la Souris - Tél. 03 86 71 05 85
Régie publicitaire : H.S.P. - 66, rue des Amandiers - BP928 - 92009 Nanterre cedex - Tél. 01 55 69 31 00 - Fax 01 46 69 08 51
Impression : Imprimerie Normalisée - ZI des Chamonds - BP4217 - 58642 V.-Vauzelles cedex - Tél. 03 86 71 05 70
Routage : Prodiliste - Tél. 03 86 63 39 30
Revue bimestrielle ISSN 1258-5785 • Tirage 7000 exemplaires • Prix 0,40 E • Commission Paritaire ADEP 239

Reproduction interdite, même partielle, des textes, illustrations et photos.

Edito

Photo : © C. Deschanel

La bataille pour l'emploi est la priorité du Gouvernement. Cette bataille se gagne chaque jour dans les entreprises car c'est là que se situe la création de richesses.

Pour la gagner, les entrepreneurs ont besoin de souplesse, de simplification, d'allègements de charges pour tout à la fois créer de nouveaux emplois et rester compétitifs sur les marchés.

De nouveaux outils vous sont proposés aujourd'hui comme «Le Contrat Nouvelles Embauches» qui facilitera et sécurisera votre recrutement, le Chèque emploi TPE pour simplifier l'embauche dans les très petites entreprises, des allégements de charges ciblées.

A votre disposition pour vous informer et vous aider à utiliser les dispositifs les plus pertinents pour vous, la CCI de la Nièvre est bien entendu au cœur de cette mobilisation comme elle le sera au sein de la future Maison de l'Emploi et de la Formation du Département...

Jean-Pierre ROSSIGNOL
Président de la CCI de la Nièvre

Initiatives

Aller et retour Nevers-Dijon en avion, c'est pour demain !

Grâce à la CCI de la Nièvre, à l'Agglomération de Nevers et au Conseil Général, Nevers sera relié par avion à Dijon, tous les jeudis dès le 3 novembre prochain.

Le cahier des charges d'une liaison aérienne entre Nevers et Dijon s'est construit cet été sur la base des résultats issus de l'étude de marché débutée au mois de mai. Un appel public à concurrence pour la mise en place d'une liaison aérienne entre Nevers et Dijon a été lancé en août dernier. Les candidatures des compagnies aériennes intéressées ont été recues par la CCI de la Nièvre qui a arrêté son choix le 14 octobre dernier. Le vol inaugural aura lieu le 27 octobre 2005.

100 euros aller et retour seulement

Ce nouveau mode de transport à destination de Dijon va permettre aux voyageurs d'effectuer un trajet dans des conditions optimales de rapidité, confort et sécurité pour un prix abordable pour la plupart des entreprises et institutions (puisque situé dans la moyenne des remboursements de frais actuellement pratiqués) grâce au soutien financier des partenaires publics (Conseil Régional de Bourgogne, Conseil Général de la Nièvre, CCI de la Nièvre et l'Agglomération de Nevers).

Tout est envisagé pour proposer une solution de transport «clé en main» aux futurs passagers de cette liaison hebdomadaire Nevers-Dijon (mise en place le jeudi) et leur apporter toute satisfaction ; toutefois, les places seront limitées et attribuées dans l'ordre d'arrivée des réservations !

Contact :
Direction du Développement
Tél : 03 86 60 61 65

Aéroport Dijon Bourgogne Prêt pour l'envol

Photo : © CCI Dijon

Faut-il doter la Bourgogne d'un aéroport régional ? Entendez par là d'un équipement digne de ce nom, capable d'accueillir dans de bonnes conditions des vols charters et les appareils de lignes régulières. Le débat a été posé par la CCI Dijon. Les collectivités concernées ont clairement fait savoir leur souhait d'un projet durable de l'activité civile à Dijon. Le débat est aujourd'hui tranché, plus question notamment de transfert à Dole-Tavaux (en Franche-Comté voisine). Pour le monde économique, pas question, non plus, de passer à côté des opportunités de développement et d'emplois que peut générer un aéroport. Chacun a, en mémoire, les belles promesses de ligne à bas coût entre Londres et Dijon (33 000 Britanniques sont venus en une année). Nouveauté, les militaires (l'aéroport se partage entre activité civile et activité militaire) sont aujourd'hui demandeurs de la présence civile et se réjouiraient que des investissements (une quinzaine de millions d'euros de travaux sont nécessaires) soient faits pour le développement du trafic civil.

En tant que gestionnaire de l'infrastructure, « la CCI Dijon a ouvert des négociations avec des compagnies aériennes et des opérateurs aériens sur tous les segments d'activités possible. Nous ne voulons pas mettre tous nos œufs dans le même panier en dépendant d'un seul opérateur. Nous allons construire une croissance avec souplesse et réactivité », commente Patrick Laforêt, son Président.

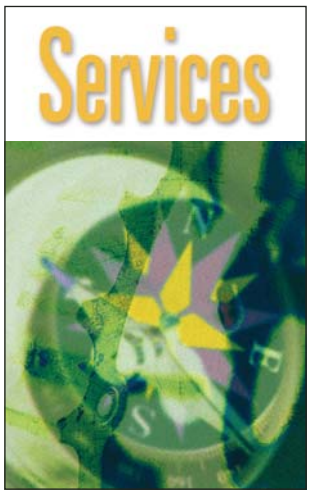

864 mouvements aériens à Nevers
pendant le Grand Prix de France de F1 2005

Comme chaque année depuis 15 ans, le Grand Prix de France de F1 a généré sur l'aéroport de Nevers-Fourchambault de nombreux mouvements aériens. Pendant six jours, six contrôleurs aériens ont géré le trafic des 256 mouvements avions et 608 mouvements hélicoptères sur la plate-forme, nécessitant une ouverture quotidienne de l'aéroport variant de 12 à 14 heures.

Trente deux personnes réparties dans les différents services (bureau de piste, handling, sécurité, maintenance, accueil, facturation, restauration…) ont été nécessaires pour accueillir les appareils, et satisfaire les 1180 passagers avions et 500 passagers hélicoptères, ainsi que les nombreux visiteurs. Cette organisation a permis une fois de plus de faire face dans les meilleures conditions à cet événement annuel, d'ampleur internationale.

Installation provisoire de la Gare Routière pendant le Chantier des Gares

La Gare Routière est déplacée, pendant toute la durée du Chantier des Gares, à l'emplacement des anciens locaux de la SERNAM, rue de Charleville. Cette installation provisoire, sur laquelle la CCI travaille en collaboration avec Nièvre Aménagement, le Conseil Général et la Ville de Nevers, est encore en cours de finalisation. Toutefois, des emplacements de parking pour les voitures et les cars ont d'ores et déjà été aménagés permettant la poursuite des services aux voyageurs.

© Siyatégie

Un plan de circulation des véhicules et de sécurisation des piétons a été élaboré avec l'association des transporteurs, et notamment la Siyatégie dirigée par Arthur Roidor.

Un nouvel emplacement dédié aux stationnements de longue durée des cars est en création. Destinés aux cars interurbains et touristiques, ces emplacements peuvent être réservés auprès de la Gare Routière.

Contact
Gare Routière
Tél :03 86 57 16 39

Rénovation de l'Espace d'Activités de Veninges

Les travaux de rénovation de l'Espace d'Activités de Veninges (sur la commune de Varennes-Vauzelles) ont débuté en octobre et dureront quelques mois.

Les modules actuellement occupés par TIME INTERNATIONAL et AMV feront seulement l'objet de travaux d'étanchéité, tandis que les trois modules libres connaîtront une rénovation intérieure complète (maçonnerie, étanchéité, carrelage, plomberie, électricité, menuiserie, serrurerie, peinture). A l'issue de ces travaux, ce seront plus de 2000 m² d'ateliers et bureaux rénovés, avec quais de chargement et parking, qui sont déjà loués. De plus, des espaces bureaux sont à disposition. Les visites et réservations sont d'ores et déjà possibles auprès de la CCI de la Nièvre.

Contact
Direction du
Développement Territorial
Tél : 03 86 60 61 65

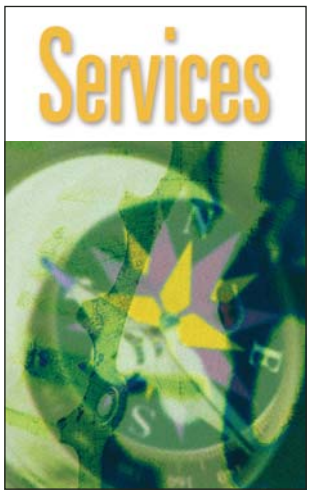

Anglais de l'hotellerie et de la restauration

Vous voulez améliorer l'accueil de vos clients étrangers, optimiser vos ventes …

Le Centre d'Etude des Langues - Groupe CCI Formation - vous propose un module d'anglais professionnel, pratique et actif.

Possibilités d'organisation à Cosne sur Loire, Château-Chinon, Decize, Clamecy.

Contact :
Gwyneth SOUBRIER 03.86.60.55.67
Sabrina DENIZOT 03.86.60.55.66

Cinquième Fête des Métiers en Bertranges

Le bûcheronnage était à l'honneur pour cette cinquième édition de la Fête des métiers en Bertranges, un évenement attendu.

Près de cinq mille visiteurs se sont retrouvés au Rond de la Réserve de la forêt des Bertranges à l'occasion de la cinquième édition de la Fête des Métiers. Cette manifestation, organisée par l'Association de promotion du massif des Bertranges regroupant vingt-deux communes et présidée par Martine Vandelle, était placée cette année sous le thème du bûcheronnage.

Aux détours des allées, une quinzaine d'artisans présentaient produits du terroir ou savoir-faire par des démonstrations d'artisanat d'art autour du bûcheronnage, tandis qu'un concours, organisé par le Crogny Club Bûcheron, opposait huit bûcherons. Plus loin on pouvait admirer des voitures anciennes de l'ANAVA. Une visite guidée de la forêt, en petit train, commentée par Jean Claustre, directeur de l'agence départementale de l'ONF, invitait à la découverte des essences de bois, de la faune et de la flore des Bertranges, une forêt superbe de 8 000 hectares, à faire connaître, aimer et respecter. Bûcheronnage, débardage, sciage…tous les métiers de la forêt s'étaient donnés rendez-vous au rond de la réserve, pour le plus grand plaisir de tous.

La Rosée des Bertranges

Un stand consacré au Comptoir des Bertranges et animé par Sadya Beurrier faisait la promotion de La Rosée des Bertranges

Cet apéritif, remarqué par TF1 au journal de 13 heures, Sadya Beurrier l'a imaginé. L'expérience du vin, elle l'a acquise alors qu'elle travaillait pour des négociants en vin. Si elle ne dévoile pas complètement la recette de ce coktail maison, elle avoue cependant que les fruits rouges entrent dans sa composition. Déjà 10 000 bouteilles de la sélection Chirk Darmane, baptisée ainsi en mémoire de son père, ont été vendues. Demain La Rosée des Bertranges trouvera sa place dans les épiceries fines parisiennes. Aujourd'hui elle est en vente en grande distribution.

A Raveau, en lisière de Forêt, au cœur du domaine des Forges de la Vache, dans une dépendance historique datant du 18ème siècle, Sadya Beurrier assure, au Comptoir des Bertranges, la promotion des produits du terroir locaux. Confitures terrines, pains d'épices, biscuits, miel et les produits du commerce équitable rivalisent pour séduire les touristes, les randonneurs et les pélérins en route vers Saint-Jacques-de-Compostelle. Cette étape constitue la première Maison à thème, créée par l'association de promotion du massif des Bertranges.

Palmarès des Trophées du Tourisme de Bourgogne

Neuf trophées récompensant les acteurs du tourisme qui ont pris des initiatives exemplaires ont été remis à La Charité-sur-Loire.

Parmi les lauréats, trois sont Nivernais. Il s'agit de la Sarl Bocages (Gimouille) qui a reçu le prix spécial du Jury, pour son concept d'hébergement "Roulottes de campagne" (Domaine du Grand Bois) et l'Hôtel Les Grillons du Morvan (Montsauche-les-Settons) qui a obtenu le trophée de la communication. La Ville de Nevers a été récompensée par le trophée de l'animation, pour sa visite-spectacle "Sur les pas de Gonzague".

Autres Nivernais nominés : le Village de chalets La Jarnoise (St-Agnan) – Le Conseil Général de la Nièvre - L' Office de Tourisme d'Ouroux-en-Morvan – Le Musée de Bibracte - La Ferme équestre Basse-Cour de Saint-Martin (Sainte-Marie).

Bibracte

Bibracte, mémoire des Eduens

© A. Maillier

«De par l'emplacement atypique du musée, nous essayons d'intéresser tous les publics. Deux grandes expositions sont proposées chaque année, pour le solstice d'hiver et celui d'été»

Archéologue, **Vincent Guichard**, Directeur Général du site, se passionne pour cette science depuis l'âge de dix ans. Originaire de Saint-Etienne, il a suivi la filière des Grandes Ecoles pour revenir à l'archéologie et se spécialiser dans l'époque gauloise.

«Dans l'avenir, nous allons investir sur le site, pour mieux voir la ville gauloise. En la dégageant de son carcan forestier, il y aura plus d'attractivité».

Au cœur d'un domaine forestier de près de mille hectares et installé sur deux départements, la Nièvre et la Saône et Loire, le site de Bibracte s'étend sur trois communes, Glux-en-Glenne, Larochemillay et Saint-Léger-sous-Beuvray. Bibracte abrite un site archéologique, un centre de recherche fonctionnant toute l'année et un vaste musée de 2400 m² consacré à la civilisation celte. Près de 90 000 personnes s'y rendent chaque année et la moitié d'entre-elles visite le musée.

Aujourd'hui Bibracte accueille le plus important chantier archéologique permanent en Europe consacré au monde celte. C'est aussi une entreprise qui anime aujourd'hui un des pôles scientifique et culturel des plus importants de Bourgogne et qui participe activement à la vie économique et sociale de la région. Le site emploie 32 salariés permanents plus les guides animateurs vacataires. Il dispose d'un budget annuel de 3 millions d'euros.

Le musée de Bibracte se situe au deuxième rang des musées bourguignons, derrière le musée des beaux-arts de Dijon. Réalisé en 1995 par l'architecte français Pierre-Louis Faloci et inauguré l'année suivante, il est situé au pied de l'oppidum (ville fortifiée) de Bibracte. Vitrine des recherches archéologiques en cours et servant aussi d 'introduction à la visite du site, Il présente, sur 1 600 m², une exposition permanente consacrée à Bibracte et dispose également d'un espace pour des expositions temporaires. Le bâtiment a reçu l'Equerre d'argent, prix décerné par le Groupe *Le Moniteur*.

Il y a 20 ans, les fouilles ont redémarré

Bibracte est devenu le point de ralliement des archéologues européens qui travaillent sur ces grandes villes. Cinquante chercheurs, accompagnés de leurs équipes viennent sur le site chaque année. En comptant la féquentation estivale ce sont près de 300 personnes qui participent aux quelques dizaines d'opérations de terrain proposées. La formation pratique aux métiers de l'archéologie se développe de plus en plus. Chaque semaine des stages sont organisés.

En plus des équipements d'accueil composé d'un centre d'hébergement de 80 lits et d'une ferme réhabilitée, un restaurant a ouvert ses portes en juillet dernier. Baptisé « Le Chaudron », il propose des menus élaborés à base d'ingrédients, jadis à la disposition des Gaulois. Porc, légumineuses, fromage blanc au miel sont servis dans des assiettes gauloises, réalisées par un potier bourguignon.

Le Centre archéologique européen du Mont Beuvray est une Société Anonyme d'Economie Mixte Nationale (SAEMN) dont les actionnaires sont l'Etat, la Caisse des Dépôts et Consignations, le CNRS, le Comité Régional au Tourisme de Bourgogne, les départements de la Nièvre, et de la Saône et Loire et le Parc naturel Régional du Morvan. Les équipements de Bibracte ont été construits dans le cadre de la politique des grands travaux de l'Etat.

Projections de films en plein air, chantiers en été pour les jeunes, classes du patrimoine pour les scolaires… Chaque année 8 000 élèves participent aux activités proposées.

© A. Maillier

La ville de Bibracte

Ancienne capitale économique, religieuse et politique des Eduens, un puissant peuple gaulois allié à Rome, Bibracte tirait sa fortune de sa position élevée et du fait qu'elle était reliée à d'autres cités par un important réseau de voies. Occupée de façon massive au Premier siècle avant J.C, Bibracte est typique des grandes agglomérations gauloises de la fin de l'âge de Fer, désignées sous le nom d'oppida d'après le terme employé par Jules César. Très étendue (135 ha), très peuplée et ceinturée de remparts, la cité s'est implantée sur une position stratégique, naturellement fortifiée : le Mont Beuvray. Vercingétorix y fut proclamé chef des Gaules coalisées en 52 avant J.C. Au cours du premier siècle de notre ère, la ville fut abandonnée au profit d'Autun. Sur 200 hectares, les fouilles, le centre de recherche et le musée présentent toutes les connaissances accumulées depuis la découverte de la ville antique en 1865, plongeant les 90 000 visiteurs annuels dans le monde des Gaulois grâce à des reconstitutions et à des mises en scène de la vie quotidienne.

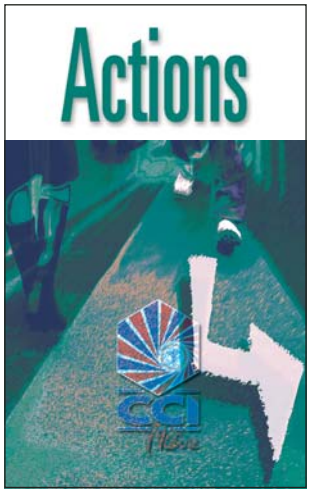

Les élus de la CCI sur le terrain

Agenda août à octobre 2005

30 août

• Jean-Pierre Rossignol et Michel Billon ont rencontré le Président de la CCI de Dijon pour évoquer l'organisation, la promotion et le financement de la ligne aérienne Nevers-Dijon

31 août

• Jean-Pierre Rossignol a rencontré Françoise Buffet, Directrice Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, afin de déterminer les conditions d'intervention de la CCI dans la future «Maison de l'Emploi de la Nièvre», qui sera créée avant la fin de l'année.

1er septembre

• Christian Poirier a participé au Conseil d'Administration du Pays Bourgogne Nivernaise à Chateauneuf-Val-de-Bargis.

5 septembre

• Jean-Pierre Rossignol et Christian Poirier ont reçu à la CCI le Maire de Cosne-sur-Loire, Didier Béguin, pour finaliser le dossier de création de l'Ecole de la Seconde Chance, qui permettra de former ou de réinsérer à partir de l'année 2006, de 75 à 130 jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, sortis du système scolaire depuis plus d'un an sans diplôme.

• Marc Benner, Directeur Régional EDF, a animé une réunion à la CCI sur le Pôle Nucléaire Bourguignon. Plusieurs entreprises nivernaises ont souhaité s'inscrire dans la démarche. Jean-Pierre Rossignol a souhaité qu'une réunion similaire soit organisée pour le Pôle Agroalimentaire de Bourgogne en concertation avec la Chambre d'Agriculture.

6 septembre

• Michel Billon a participé à la Commission Départementale d'Equipement Commercial

9 septembre

• Réunion au CFA Polyvalent de Nevers-Marzy sur le financement du centre en présence de Daniel Saffray.

• A l'initiative de Jean-Pierre Rossignol, les Membres du groupe de travail «Filière Bois» se sont réunis à la CCI. A l'ordre du jour :

- la filière présente au Salon de l'Habitat début novembre

- la fabrication de granulés et le «bois énergie».

14 septembre

• Jean-Pierre Rossignol et Christian Poirier ont assisté à la réunion de Bureau et Assemblée Générale de la CRCI Bourgogne à Sens

• Rencontre à l'Hôtel Mercure des organisateurs de la Nuit des Leaders (le Journal du Centre, la CCI (Jean-Pierre Rossignol et Daniel Saffray), la Société Prim'Time). Au cours de cette réunion à laquelle participaient les entreprises lauréates en 2004-2005, il a été décidé de reconduire la manifestation en novembre 2006.

15 septembre

• Jean-Pierre Rossignol, Christian Poirier, Daniel Saffray et Pierre Bottoli ont participé à une réunion de l'Interconsulaire de la Nièvre à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, au cours de laquelle les points suivants ont été évoqués :

- conférence sur les aides européennes

- le prolongement de l'A77 au sud de Nevers

- les TIC dans les Très Petites Entreprises.

• Jean-Pierre Rossignol a participé au Conseil de Direction de Fibre Active, Agence de Développement de la Nièvre.

16 septembre

• Réunion de la Commission d'Appel d'Offres, sous la présidence de Pierre Bottoli. Objet : liaison aérienne Nevers-Dijon et attribution des lots pour la rénovation de l'espace industriel de Veninges.

20 septembre

• Réunion de la Commission Industrie, animée par Emmanuel Boudet. Ont été examinés les points suivants :

- l'organisation des Clubs d'entreprises

- les diagnostics «stratégie» dans les PMI

- l'exonération de l'IATP pour les entreprises nouvelles.

23 septembre

• Michel Billon a rencontré Gaëtan Gorce, Député-Maire de la Charité-sur-Loire concernant le développement commercial de la ville.

• Michel Billon représentait la CCI à l'Assemblée Générale du Pays Nevers Sud Nivernais à Fourchambault.

29 septembre

• Jean-Pierre Rossignol a participé à l'Assemblée Générale constitutive de l'Agence de Développement Régionale «Bourgogne Développement». Marc Benner a été élu Président, Jean-Marie Billaut, Président de la CRCI Bourgogne a été nommé Trésorier.

• Jean-Pierre Rossignol et Michel Jansen (Trésorier de la CCI) ont participé à l'Assemblée Générale de dissolution de l'Institut de Commerce et d'Informatique.

Actions

- Déplacement de Christian Poirier et Guy Marsaille (Président de l'Aprafo, organisme gestionnaire du CFA Polyvalent de Nevers/Marzy) à Chalons-en-Champagne pour mesurer l'impact humain et financier qu'entraîne la gestion d'une Ecole de la Seconde Chance par un Centre de Formation d'Apprentis.

30 septembre

- Jean-Pierre Rossignol a participé à la réunion du Comité de Revitalisation du bassin d'Imphy.
- Organisation à la CCI d'une «Rencontre de l'Economie» en partenariat avec le Crédit Agricole Centre-Loire.
- Michel Billon s'est rendu à Paris pour participer au séminaire national consacré au développement des différents sites Internet achat-ville.com

1er octobre

- Jean-Pierre Rossignol et Michel Billon étaient présents lors de la manifestation organisée pour l'adhésion des commerçants du Marché Carnot de Nevers dans l'opération «Achat-nevers.com» site Internet

3 octobre

- Réunion de la Commission Commerce de la CCI, animée par Michel Billon
- Jean-Pierre Rossignol et Michel Billon ont assisté à l'Assemblée Générale de la Fédération des Associations Commerciales, présidée par Marie Pellerin de Decize.
- Réunion des Membres du Bureau de la CCI
- Pierre Bottoli a présidé une Commission d'Appel d'Offres chargée de déterminer le choix des architectes pour la construction du Village d'entreprises de Magny-Cours

4 octobre

- Participation de Jean-Pierre Rossignol à la Commission Paritaire de la CRCI Bourgogne à Dijon
- Soirée de défilé «Show Mode» organisée par les commerçants de Nevers adhérents à l'opération Achat.ville.com pour assurer la promotion du site Internet.

5 octobre

- Michel Billon a animé la Commission Commerce de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie à Dijon
- Réunion des Hôteliers-Restaurateurs à la CCI en présence de Daniel Saffray
- Commission Tripartite de l'Aéroport avec la Ville de Nevers et le Conseil Général de la Nièvre. Deux sujets essentiels étaient à l'ordre du jour et présentés par Jean-Pierre Rossignol :

  - la rénovation nécessaire des bâtiments et la mise aux normes électriques

  - le financement de la liaison hebdomadaire Nevers-Dijon
- Jean-Pierre Rossignol, Christian Poirier et Daniel Saffray ont participé au Conseil d'Administration de l'Aprafo, essentiellement consacré :

  - au budget et à la gestion de l'Ecole de la Seconde Chance de Cosne-sur-Loire par l'Aprafo.

6 octobre

- Jean-Pierre Rossignol a rencontré Pascal Reuillard, Maire de Varennes-Vauzelles et Vice-Président de l'Agglomération de Nevers.
- Michel Billon a participé à la Commission Départementale d'Equipement Commercial.

10 octobre

- Jean-Pierre Rossignol, Christian Poirier, Michel Billon et Daniel Saffray ont participé à l'Assemblée générale de la CCI de la Nièvre.
- Reunion des équipementiers à la CCI en présence de Jean-Pierre Rossignol et Christian Poirier
- Jean-Pierre Rossignol a participé à la réunion du Comité de la Maison de l'Emploi et de la Formation à la Préfecture de la Nièvre.

11 octobre

- Jean-Pierre Rossignol, Christian Poirier et les partenaires de la Filière Bois ont participé à la réunion de préparation du stand de la CCI de la Nièvre au Salon de l'Habitat et du Cadre de vie de Nevers.
- Jean-Pierre Rossignol s'est rendu à Saint-Eloi pour prendre part à une réunion, portant sur l'aménagement de la Zone Industrielle

12 octobre

- Christian Poirier a participé au Bureau de la CRCI Bourgogne à Dijon.
- Jean-Pierre Rossignol a assisté à la réunion des entreprises de la Zone Industrielle de Varennes-Vauzelles qui s'est tenue à Escale 7.

13 octobre

- Journée Portes ouvertes Nationale à la Signature électronique et l'E-administration à la CCI de la Nièvre à laquelle François Burdeyron, Préfet de la Nièvre et Jean-Pierre Rossignol ont participé.
- Michel Billon était présent à la réunion de présentation du nouveau programme d'actions et de rencontres du dispositif Transcommerce / Transartisant concernant la transmission-reprise d'entreprises.

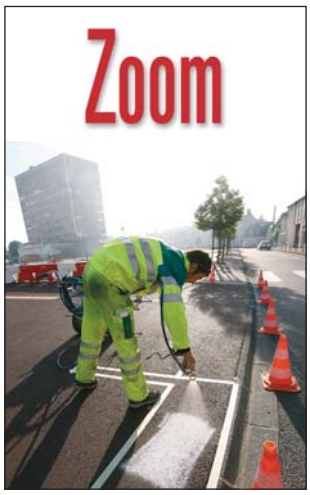

Signanet à Decize

Signanet trace sa route

Il y a un peu plus d'un an, en mai 2004, deux nivernais, Christian Saget et Philippe Nicard se sont associés pour fonder Signanet, une entreprise decizoise spécialisée dans la signalisation horizontale et verticale.

© C. Deschanel

© C. Deschanel

© C. Deschanel

Peintures, marquage de bandes de stops, de passages piétons, application de résine granulat, pose de bornes, de panneaux directionnels, voici quelques exemples illustrant les activités de Signanet. L'entreprise, travaille essentiellement en direct pour les collectivités locales et en sous-traitance pour les entreprises de Travaux Publics. Son activité principale réside dans le marquage routier : pistes cyclables, terrains sportifs, aires de stationnement. En matière de signalisation verticale, l'entreprise distribue et assure la pose de signalisation de police, directionnelle ou de chantiers, ainsi que celle du matériel de mobilier urbain comme les bornes, les potelets et les barrières de parkings. Signanet réalise aussi des aménagements de sécurité en usine et pour la grande distribution (parkings, pose de panneaux pour handicapés….).
Répondant ponctuellement à quelques demandes de particuliers, elle pratique aussi le négoce de peintures routières.

«Depuis la naissance de cette société, nous avons créé sept emplois et porté son effectif total à neuf personnes. Nous disposons de trois équipes de marquage autonomes, d'un commercial et d'un responsable travaux auxquels se joignent des intérimaires sur des chantiers ponctuels. Nous recrutons exclusivement des gens d'ici car nous souhaitons priviligier les Nivernais» précise Christian Saget.

Signanet possède déjà de nombreuses références clients, comme le Circuit de Nevers Magny-Cours, pour lequel l'entreprise assure l'entretien du karting et a effectué le marquage de logos, pour la Fédération Française de Moto, à l'occasion du Bol d'Or. L'aménagement et le marquage pour la ville de Nevers, de la piste cyclable à l'entrée de Nevers-Baratte font aussi partie de ses réalisations. Actuellement, l'entreprise travaille à la réfection des places de stationnement du parking du Champ

© C. Deschanel

de Foire et sur le chantier de la Gare routière de Nevers.

«Nous sommes de plus en plus sollicités par les Directions Départementales de l'Equipement» souligne Philippe Nicard. En plus de la Nièvre, Signanet intervient dans l'Yonne et la Saône-et-Loire pour la Bourgogne mais aussi dans le Cher et l'Allier. Ses trois camions sillonnent ces routes en permanence.

L'entreprise utilise exclusivement, pour ses marquages, des produits certifiés NF, (peintures aux solvants ou à l'eau et résines). Car s'il n'existe pas de réglementation européenne, les normes françaises à respecter sont draconniennes. La peinture au sol, appliquée est d'une très haute performance dans le temps. Environ vingt à trente tonnes de ces produits sont utilisés annuellement.

© C. Deschanel

Un panneau à une durée de vie de dix ans

Une entreprise en plein développement

L'activité de cette jeune entreprise s'est bien développée. Avec des carnets de commandes bien remplis et des projets d'agrandissement, Signanet est aujourd'hui en pleine expansion. La recette de ses dirigeants : privilégier la qualité en offrant de bons produits, un savoir-faire et des moyens humains bien adaptés. Leurs principaux objectifs : que l'entreprise perdure et que sa reconnaissance s'étende au-delà des frontières du département.

Christian SAGET : l'esprit d'entreprise en action

Parcours d'un étudiant de l'EGC de Nevers

Diplômé de l'Ecole de Gestion et de Commerce de Nevers en juin 2000, Christian Saget a débuté son parcours professionnel dans une imprimerie à Limoges, avant de se lancer dans la création de l'entreprise Signanet, en mai 2004.

«L'EGC de Nevers m'a apporté des compétences commerciales et développé des qualités de gestionnaire. Bien maîtriser ses coûts est essentiel pour une entreprise. Philippe Nicard, mon associé, possédait déjà, les connaissances techniques et les relations dans ce secteur d'activité. C'est la formation sur le terrain, la motivation et le goût d'entreprendre qui ont fait le reste. A l'EGC, les stages en entreprises sont formateurs et l'école permet d'appréhender les différentes fonctions et secteurs d'activité»

Pour Christian Saget, la création d'entreprise est une expérience difficile mais enrichissante. «Nous avons construit nous-mêmes les bureaux de la société et investi beaucoup d'énergie et de temps. Créer son entreprise est une incessante remise en question»

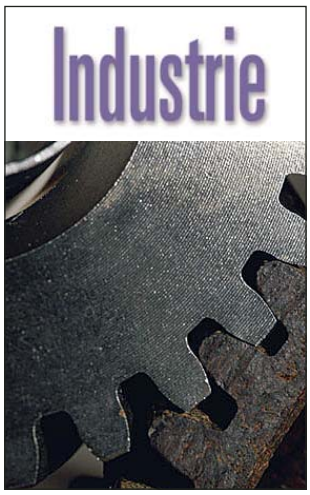

MIDEST 2005

15-18 novembre 2005 - Paris-Nord Villepinte

Numéro 1 mondial des salons de la sous-traitance industrielle

Plus grand rassemblement international de compétences techniques et de services en sous-traitance pour la transformation des métaux et des plastiques, l'électronique et l'électricité, le salon MIDEST réunit pour les professionnels des marchés industriels les solutions répondant à leurs besoins depuis la sous-traitance de capacité à l'industrialisation complète de produits mettant en œuvre les technologies les plus récentes. En quatre jours sous-traitants et donneurs d'ordres font le point sur les évolutions de leurs marchés et constituent des réseaux relationnels, régionaux et nationaux efficaces.

Les métiers de la sous-traitance présents : **Transformation des métaux** (décolletage, usinage), machines spéciales, finition, traitements de surfaces, traitements thermiques, fixation industrielle, forge, fonderie, chaudronnerie, production par mise en forme et découpage des métaux, produits semi-finis - **Transformation des Plastiques**, Caoutchouc, Composites - **Électronique et Électricité**, **Microtechniques - Services à l'industrie** : ingénierie, étude-recherche-qualité, maintenance industrielle et Services.

En un même lieu et aux mêmes dates se dérouleront les salons EUROPLAST (salon européen des plastiques, du caoutchouc et des composites) et MAINTENANCE EXPO 2005.

www.midest.com

Les chiffres clés 2004

48 741 visiteurs dont **7 028** visiteurs étrangers en provenance de 75 pays (soit une augmentation de 13,8 % du visitorat étranger par rapport à 2003) **1 916** exposants dont **677** exposants étrangers venus de 38 pays.

Les entreprises de la Nièvre présentes au MIDEST 2005

Neuf entreprises seront présentes sur le Salon 2005. Quatre d'entre-elles exposeront sur un stand individuel et cinq sur l'Espace Nièvre du Pavillon Bourgogne de la Chambre Régionale de Commerce Industrie de Bourgogne.

A titre individuel, les entreprises Cosne-Cintrage de Cosne-sur-Loire, Imphy Alloys d'Imphy, Laser Fusion de Coulanges-les-Nevers sur le stand collectif Bourgogne et Geficca de Cosne-sur-Loire sur le stand collectif Bourgogne Europlast Hall 6 (mêmes dates et même lieu que le Midest)

Sur l'Espace Nièvre de 30 m² inclus dans le stand collectif Bourgogne et répertorié Hall 5 **Stand F135/G136**, les entreprises Anelec de Nevers, JP Prométal de Saint-Parize-le-Chatel, Parisse de Donzy, SPMR Honimatic de Luzy et TCT (Tores Composants Technologies) de Sauvigny-les-Bois.

Troisième Nuit des Leaders en 2006

Organisée par le Journal du Centre, en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Nièvre, la 3ème édition de la Nuit des Leaders de la Nièvre se déroulera le 3 novembre 2006, au Centre-Expo de Nevers.

Cette manifestation dont le principal objectif est de valoriser les PME et les PMI du département, actrices du développement économique de la Nièvre, a rencontré, cette année encore, un franc succès. Pour mémoire, voici le Palmarès 2005 : Super Leader : Régis Dumange, PDG de Textilot - Coup de Cœur à la création : Dirac Technology - Prestataire à l'industrie : Câblerie et corderie de Bourgogne – Croissance et Développement : Merlot T.P – Innovation : Look Cycle International - Dynamique collective du commerce : Association des Commerçants et Artisans de Luzy – International : Parasolerie Guy de Jean – Industrie du Tourisme : Le Domaine du Grand Bois.

Entreprises, donnez vie à vos projets

Tout au long de la vie d'une entreprise, bien des projets ont germé mais n'ont pas vu le jour. A cela bien des raisons souvent liées au manque de temps et/ou de moyens disponibles. Ce phénomène est très sensible dans les TPE et les petites PME peu structurées dans lesquelles le dirigeant est souvent sollicité par la vie de l'entreprise au quotidien.

Dans ces conditions, comment lancer un nouveau produit, gagner de nouveaux marchés, mettre en place de nouvelles techniques de gestion…. afin d'assurer le développement de l'entreprise. Différer un recrutement d'encadrement est souvent synonyme de manque à gagner. Des aides existent pour faciliter ces recrutements : Ardan, Recrutement de Personnel d'Encadrement (RPE), Aide au Recrutement pour l'Innovation (ARI), Cortechs pour les techniciens supérieurs … Faut-il encore savoir choisir la mesure la mieux adaptée à l'objectif à atteindre sans oublier d'intégrer, selon les mesures, le degré de soutien et d'accompagnement possible d'un partenaire. N'hésitez pas à nous contacter avant toute prise de décision.

Contact
Philippe MARTINEN
Tel 03 86 60 61 27

Club des Entreprises de Cosne-sur-Loire

Le Club des Entreprises de la Région de Cosne-sur-Loire a tenu sa 4ème réunion annuelle en septembre dernier.

Etaient programmées pour cette soirée, la visite de la société IMP Graphic qui poursuit la réorganisation de ses productions à la suite de nouveaux investissements matériels, et la présentation par le Cabinet SEMAFOR, conseil en ressources humaines, du prêt de personnel entre entreprises. Accueillie par Marc Poussière, son PDG, la trentaine de participants a pu découvrir les évolutions récentes de l'entreprise et l'imposante machine d'impression dix couleurs dernièrement acquise.

Arrivée du haut débit, mise en réseau des services informatiques internes et externes, modernisation des organisations de travail, le tout avec la préoccupation de l'environnement souligné par la labellisation «Imprim'Vert» accordée en février dernier sont les sujets qui ont été abordés par le chef d'entreprise au cours de cette visite.

Les participants se sont ensuite retrouvés pour une présentation et un échange autour du thème du "prêt de personnel". Cette formule constitue pour une entreprise momentanément en sous charge d'activité, une alternative au chômage partiel et naturellement au licenciement. Elle repose sur une volonté de l'entreprise et de son salarié de ne pas rompre le contrat de travail et permet à la société par refacturation des salaires du personnel détaché, d'alléger sa masse salariale, tout en conservant son potentiel de main d'œuvre qualitatif et quantitatif.

Ce dispositif exploite un vide juridique qui fait que, si la location de main d'œuvre a but lucratif est interdite, hors travail temporaire, rien n'empêche de mettre à disposition sans but lucratif du personnel, c'est à dire avec facturation au prix coûtant (salaire + charges sociales. Estelle Bordier et Michel Hermann du Cabinet SEMAFOR ont précisé le cadre de ce dispositif à l'appui d'exemples de sociétés en ayant bénéficié et ont pu ensuite répondre aux différentes questions des chefs d'entreprise.

Contact :
Frédéric Fontaine
Antenne de Cosne-sur-loire
Tel 03 86 28 86 86

Industrie

Témoignage d'Aéro Concept Engineering

(ACE - Soufflerie de Magny-Cours)

Cette entreprise a utilisé le dispositif Bourgogne Ardan pour valider la rentabilité de l'implantation d'un nouveau département usinage au sein de l'entreprise.

ACE possède trois domaines d'activité, le conseil et la conception CAO, les essais en soufflerie et l'étude d'écoulement des fluides à l'aide de logiciels spécialisés. Pour offrir un nouveau service aux clients de la soufflerie, l'idée a été de mettre en activité un département usinage permettant la réalisation et la modification de maquettes.

Photo : © C. Deschanel

ACE a recruté pour cela une personne sous contrat Ardan. «Cette période de six mois nous a permis d'entrer en situation réelle pour évaluer les coûts et la rentabilité d'une telle activité, de mettre en place une organisation permettant de répondre rapidement à la demande et de valider le choix de l'homme» note Xavier GERGAUD, gérant de l'entreprise. Autant d'éléments qui ont permis, au-delà des quelques commandes traitées, de valider l'idée de départ dans sa complémentarité avec les appels d'offres des clients actuels et futurs de l'entreprise.

Industrie

Témoignage :
Jean-Claude AMIZET, dirigeant de l'entreprise BOURGOGNE FONDERIE

Informé du produit à travers une rencontre de Club de dirigeants, Jean-Claude AMIZET s'est porté volontaire pour un diagnostic innovation touchant l'ensemble des services de son entreprise. «Ce que j'ai apprécié avant tout, c'est la conduite du diagnostic par l'animateur territorial de la CCI, interlocuteur régulier de l'entreprise, ce qui m'a permis d'être tout de suite en confiance. La présentation sous forme de jeu facilite l'approche d'Innov'scan. L'entretien s'étale sur deux heures et demi à trois heures. Pas de questions "pièges", ce qui permet d'apporter des réponses sans crainte et sans se dévoiler personnellement, ce qui n'empêche pas d'être interpellé par des difficultés rencontrées à répondre à telle ou telle proposition. La conclusion rendue, en concordance avec mon ressenti, a permis d'apporter des pistes d'amélioration que j'aurai à hiérarchiser et à traiter. Un produit qui est à recommander à tous les dirigeants qui ont la nécessité ou l'envie de progresser et de garder une longueur d'avance sur leurs concurrents.

Contact Philippe MARTINEN
Tel 03 86 60 61 27

Innovation : mode d'emploi

Innover est devenu un enjeu de premier ordre pour bon nombre d'entreprises, quel que soit leur secteur d'activité ou leur taille. Mais l'innovation, contrairement à certaines idées reçues, peut aller bien au-delà du pur aspect technologique des choses…

Par définition, innover c'est "provoquer un changement en introduisant **volontairement** quelque chose de nouveau dans une technique, une organisation etc". Cette première approche, extraite du dictionnaire , suffit à **prendre conscience** que l'innovation peut venir se nicher dans tous les grands domaines de l'entreprise : technique bien-sûr, mais aussi R&D, procédé de fabrication, logistique, commercial, communication, management etc. Toutefois, il faut savoir mesure garder en la matière, et l'innovation n'est pas forcément synonyme de révolution ou de remise en cause totale de l'entreprise. A chaque entreprise, sa façon d'innover…

Les préalables à cette démarche d'innovation : ils ont été évoqués ci-dessus.

D'abord, la **prise de conscience** de l'intérêt (parfois de l'absolue nécessité) qu'elle présente pour l'entreprise, dans un contexte où celle-ci se doit - d'être chaque jour plus performante et compétitive pour satisfaire clients actuels et prospects - d'intégrer les évolutions dictées par son marché et son environnement - de se différencier afin de consolider (voire tout simplement maintenir) sa position sur son marché. En résumé, de mobiliser tous les moyens à sa disposition pour assurer sa pérennité et les emplois qu'elle porte.

Ensuite, la **volonté**. La volonté de prendre du recul par rapport à ce qu'est réellement aujourd'hui l'entreprise, mais aussi ce qu'elle pourrait ne plus être demain. La volonté également d'accepter un éclairage nouveau sur son organisation, son positionnement concurrentiel, son environnement… La volonté enfin d'apprendre à remettre en cause sa façon de concevoir, fabriquer, vendre ses produits, en (re)définissant des priorités pour l'entreprise et en s'accordant du temps que l'on pourrait qualifier de "stratégique", parfois même de "vital". Car c'est un état de fait : quel que soit son champ d'application dans l'entreprise, l'innovation nécessite du temps, pour explorer, écouter, discuter, trier, tester, itérer…

Au-delà des freins et des résistances : des opportunités à identifier et à exploiter

L'innovation est avant tout fondée sur une idée "originale". On ne peut pas innover tant qu'une idée n'a pas été mise à jour ! Mais, sauf rare exception, on ne peut guère avoir d'idée si on ne cherche pas et si on ne se donne pas les moyens d'arriver à ses fins. Par exemple, en caractérisant les domaines d'excellence de l'entreprise et des hommes qui la composent, en identifiant les marges de progrès dans les autres domaines, en suscitant les idées nouvelles et en encourageant la créativité à tout niveau dans l'entreprise. Enfin, en évaluant les risques mais aussi les retombées possibles des choix qui seront opérés et des innovations qui seront introduites.

Afin de vous accompagner à chacune des étapes de cette démarche d'innovation, nous vous proposons une approche méthodologique exploratoire, qui vous guidera de la réflexion à l'action. Mise à la disposition des entreprises de Bourgogne depuis près de deux ans maintenant, cet outil baptisé **«Innov'scan»** est piloté au plan départemental par la Direction de l'Appui aux Entreprises de la CCI de la Nièvre, et plus de 10 entreprises ont déjà pu en bénéficier.

Le Pôle Nucléaire Bourgogne à la CCI

En septembre dernier, la CCI de la Nièvre a accueilli le Pôle Nucléaire Bourgogne qui vient d'être labellisé. Cette association a pour objet de développer et de structurer la filière nucléaire en Bourgogne, en développant les initiatives de recherche transverses, en mettant en commun les besoins de formation des entreprises la constituant, en renforçant l'attractivité de la filière en terme de recrutement, en faisant connaître la filière Bourgogne et en dehors de la Région. Enfin, en menant une démarche de pôle de compétitivité.

Pendant cette rencontre ont été présentés tous les enjeux, du renouvellement de l'outil industriel aux besoins de formation, de la filière nucléaire en Bourgogne et du Pôle. La place des entreprises nivernaises au sein de ce dernier et les partenariats possibles avec des organismes comme l'ISAT ont également été abordés.

Source :
www.polenucleairebourgogne.fr
www.bourgogne.edf.fr

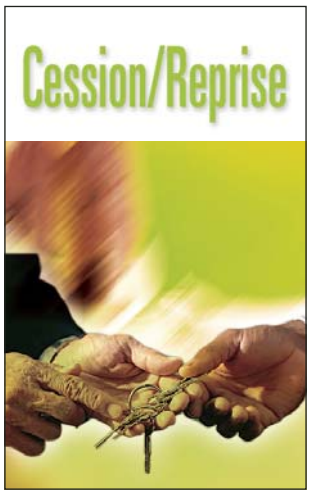

La Lettre de la CCI s'enrichit d'une nouvelle rubrique consacrée à un enjeu économique majeur de notre département : la cession/reprise d'entreprises. Sa création s'inscrit dans le cadre des dernières actions mises en œuvre par votre CCI, destinées tant aux dirigeants-cédants qu'aux candidats-repreneurs.

Parmi les actions qui ont marqué ces derniers mois

La mise en place des dispositifs Transcommerce/Transartisanat et PMI-Contact, tous deux destinés, grâce à leur bourse d'opportunités d'affaires, à faciliter le rapprochement entre cédants et repreneurs ; d'une part dans les secteurs Commerce/Hôtellerie/Restauration et d'autre part dans les secteurs Industrie/Service aux Entreprises.

Pour en savoir plus :
www.transcommerce.com
www.pmicontact.fr

Une étape clé qui se doit d'être préparée

Au fil des numéros, et quelles que soient vos interrogations ou les réflexions que vous ayez déjà engagées sur ces questions, nous vous proposerons d'en débattre au travers de différentes rubriques que vous découvrirez progressivement : témoignages, actualité, conseils d'experts...

Dans les 5 à 10 prochaines années, 40 à 50% des chefs d'entreprise partiront en retraite. Autre donnée caractéristique : 75% des entrepreneurs ne préparent pas la transmission de leur entreprise. Résultat : des milliers d'entreprises économiquement saines - et d'emplois - disparaissent chaque année et on estime que près de 10% des dépôts de bilan en France ont pour origine une succession mal préparée. C'est un état de fait…

Le maître mot en la matière, et tout le monde s'accorde à le dire, c'est donc l'anticipation. Anticiper d'abord, face à un processus long et complexe, dans lequel entre au moins autant d'affectif que de techniques. Anticiper ensuite, pour assurer la pérennité de son exploitation et passer le relais dans de bonnes conditions, en adoptant les meilleures solutions juridiques, patrimoniales, fiscales, familiales… Anticiper enfin, en se préparant soi-même à transmettre et en préparant son entreprise à la transmission…

AGENDA

mardi 25 octobre 2005 à LUZY
de 19 h 30 à 21 h 00
(salle du cinéma)
Table ronde «Les facteurs clés d'une cession réussie»

En partenariat avec le Crédit Agricole Centre Loire et la Communauté de Communes Entre l'Alène et la Roche, la Chambre de Commerce et d'Industrie, et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat organisent une table-ronde sur le thème «Les facteurs clés d'une cession réussie». Me JOURDAN, notaire, M. GUERIN, expert-comptable, M. GABRIEL, banquier, sensibiliseront les commerçants, hôteliers-restaurateurs ou artisans à développer l'attractivité de leur entreprise pour mieux répondre aux attentes des repreneurs, et ainsi faciliter la transmission de leur activité.

AVIS DE RECHERCHE

Ils se sont rapprochés de nos services dans le cadre de leur démarche de recherche d'entreprises et nous ont communiqué leur profil. Parmi ceux-ci :

Directeur industriel, 46 ans, compétences en R&D, optimisation d'organisations industrielles, amélioration de la performance, gestion de projets... cherche à reprendre une entreprise (10 à 25 personnes) orientée "produit" en particulier dans le secteur des biens d'équipements et présentant un potentiel de développement à l'international.

Couple avec expérience (Mme 33 ans, gérance bar-brasserie, comptable, M. 45 ans, chef de rang, chef de cuisine) cherche à reprendre bar-restaurant dans le nord du département (fonds + logement 3 chambres), avec clientèle existante et à développer, sur fort passage.

Commercial en alimentaire, 45 ans, bénéficiant également d'une expérience en restauration, cherche à reprendre petite restauration ou multiservices, en milieu rural.

Nouveau : Le site www.transcommerce.com en accès direct pour les cadres

L'Association pour L'Emploi des Cadres (APEC) a lancé le 13 juin dernier sur son site web www.apec.fr un nouveau service baptisé Cessions/ Reprises d'entreprises.

Les cadres intéressés peuvent identifier les entreprises à reprendre correspondant à leurs critères de recherche sur l'ensemble du territoire français.

Parmi les conventions signées par l'APEC avec les organismes gestionnaires de sites internet nationaux de diffusion d'annonces : la Fédération Française du Bâtiment, l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers, l'Agence pour la Création d'Entreprises, le Club des Repreneurs d'Affaires et la CRCI Auvergne pour le réseau Transcommerce/ Transartisanat.

Les internautes peuvent ainsi consulter près de 10 000 offres de vente dont plus de 7 200 diffusées par les partenaires du réseau Transcommerce/Transartisanat.

Un tel partenariat devrait permettre de détecter de nouveaux candidats à la reprise d'entreprises parmi les quelques 100 000 internautes qui consultent chaque jour le site de l'APEC.

CONTACTS

Commerce/Services Marie-Christine DEHORS - **Tourisme/Hôtellerie/Restauration** Philippe GOBET • 03 86 60 61 29
Industrie/Service aux Entreprises Philippe MARTINEN • 03 86 60 61 27

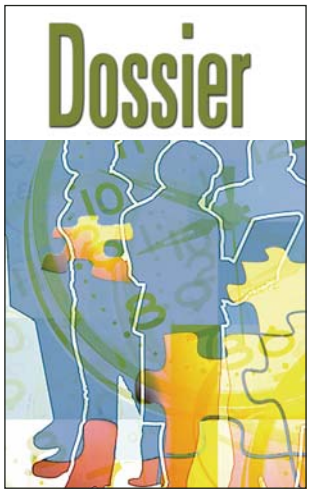

Chefs d'entreprise, des mesures pour vous

Simplifiez vous l'embauche !

Le Contrat nouvelles embauches

Vous hésitez à recruter faute d'avoir une visibilité suffisante sur le potentiel de développement de votre marché ou votre entreprise a des difficultés à absorber un surcroit d'activité. Le contrat nouvelles embauches est fait pour vous simplifier le recrutement. Alors n'hésitez plus !

Qui est concerné ?

Vous dirigez une entreprise de 20 salariés au plus et vous hésitez à embaucher, alors que votre activité immédiate vous le permettrait. Les raisons ? Vous n'êtes pas à l'abri d'un retournement du marché ou de difficultés soudaines (perte d'un client…). Vous pouvez donc à tout moment être obligé de réduire le nombre de vos salariés, et vous appréhendez les problèmes à la fois juridiques et financiers que vous auriez à affronter. Pour le moment, vous préférez donc résoudre au cas par cas vos pics d'activité, en recourant à des contrats à durée déterminée ou au travail temporaire.

Le contrat nouvelles embauches est fait pour les entreprises comme la vôtre : des très petites entreprises de 20 salariés au plus. Son objectif est de vous aider à recruter plus facilement.

Comment ça marche ?

• Un contrat à durée indéterminée

Le contrat nouvelles embauches est une nouvelle catégorie de contrat à durée indéterminée (CDI). Vous devez l'établir par écrit. Il est soumis à toutes les prescriptions du Code du travail et des conventions collectives de votre secteur d'activité.

Pendant les deux premières années, il obéit à des règles de rupture aménagées.

• Une procédure de rupture simple et sûre

Si votre entreprise rencontre des difficultés pendant les deux premières années, vous pouvez vous séparer de votre salarié. Il vous suffit de notifier à votre salarié la rupture du contrat par lettre recommandée AR. Contrairement aux CDI classiques, vous n'avez pas à motiver la rupture. C'est à reception de la lettre que le préavis commence à courir. Et c'est dès le préavis effectué et les indemnités versées que la rupture est effective.

Si, du fait d'un nouveau pic d'activité, vous souhaitez conclure un nouveau contrat nouvelles embauches avec le même salarié, vous devez respecter un délai de trois mois à compter de la rupture du précédent contrat.

• Les contreparties des salariés

Le contrat nouvelles embauches ouvre à votre salarié un accès pérenne à l'entreprise, avec l'ensemble des droits individuels et collectifs.

En cas de rupture du contrat dans les 2 premières années, le salarié bénéficie de garanties connues à l'avance :

- une période de préavis dont la durée progresse avec l'ancienneté. Le préavis est de 2 semaines du deuxième au sixième mois de présence dans l'entreprise. Il passe ensuite à 1 mois.
- une indemnité de rupture calculée en fonction de l'ancienneté : votre salarié perçoit, outre les sommes restant dues au titre des salaires et de l'indemnité de congés payés, une indemnité égale à 8% du montant total de la rémunération brute due depuis la conclusion de son contrat. Cette indemnité n'est soumise ni à l'impôt ni aux cotisations sociales ;
- une allocation forfaitaire versée si votre salarié n'est pas pris en charge par l'assurance chômage, dès qu'il a travaillé 4 mois dans votre entreprise ;
- un accompagnement renforcé par le Service Public de l'emploi pour l'aider à retrouver un emploi, financé par une contribution de l'employeur de 2% du montant total de la rémunération brute. Il peut bénéficier de la convention de reclassement personnalisé sous réserve de l'accord des partenaires sociaux.

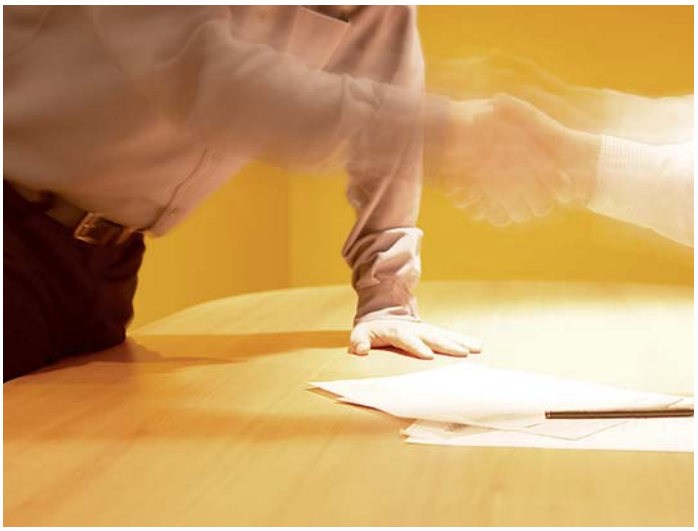

À retenir

Pour vous, une incitation à développer votre entreprise et, pour votre salarié, une insertion durable dans l'entreprise et dans l'emploi.

Une procédure simple et souple, adaptée à toutes les très petites entreprises.

Des garanties et des contreparties connues à l'avance pour votre salarié en cas de rupture dans les 2 premières années.

Conformément aux engagements pris dans la déclaration de politique générale du Premier ministre, les mesures du plan d'urgence pour l'emploi ont été mises en place. A vous de les utilisez !

Embaucher un jeune

Votre entreprise est en plein développement ? Mais vous hésitez à embaucher afin de ne pas franchir les seuils de 10 ou de 50 salariés ? Avec le plan d'urgence pour l'emploi, en embauchant un jeune de moins de 26 ans, il ne sera pas pris en compte dans l'effectif de votre entreprise pour les franchissements de seuil. C'est le moment ou jamais de recruter !

À retenir

Vous dynamisez votre entreprise par l'embauche de jeunes adultes. Vous ne subissez aucune nouvelle contrainte ni aucune charge financière supplémentaire liées au franchissement des seuils de 10 ou 50 de salariés. Vous contribuez à l'insertion professionnelle des jeunes.

Quels avantages pour vous ?

Vous embauchez un jeune de moins de 26 ans entre le 22 juin 2005 et le 31 décembre 2007 : il n'est pas comptabilisé dans l'effectif de votre entreprise jusqu'à son vingt-sixième anniversaire.

• La mise en place d'institutions représentatives du personnel est aménagée

Ainsi, si le jeune embauché est votre dixième salarié, il n'entre pas dans l'effectif déclenchant de nouvelles obligations pour votre entreprise. Et s'il est votre cinquantième salarié, c'est la même chose.

• Vous n'avez pas à faire face à des nouvelles obligations financières liées au franchissement de seuil

Ainsi, le jeune embauché est votre dixième salarié, vous n'avez pas à vous acquitter de la participatiion au fonds national pour l'aide au logement, du financement de la formation professionnelle continue ou encore de la contribution à l'effort de construction. Autant d'économies que vous pourrez consacrer au développement de votre entreprise !

ATTENTION !

Cette mesure est valable jusqu'au 31 décembre 2007, date à laquelle elle donnera lieu à une évaluation.

Si vous avez déjà une institution représentative dans votre entreprise, remplacer un salarié lorsqu'il part à la retraite par un jeune, ne peut pas supprimer cette institution.

Les règles de décompte des effectifs s'appliquent toujours pour la tarification des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

Chèque emploi très petites entreprises

Votre décision est prise : vous embauchez. Plus de parcours du combattant administratif ! Embaucher et gérer du personnel c'est un jeu d'enfant, avec le chèque emploi très petites entreprises

Qui est concerné ?

Vous employez 5 salariés au plus ? Le chèque emploi très petites entreprises est fait pour vous*.

Il vous permet de réaliser, en toute simplicité, plusieurs opérations liées à l'embauche de votre salarié : déclaration unique d'embauche, contrat de travail, déclaration et calcul des cotisations sociales, établissement du bulletin de salaire. Le chèque emploi très petites entreprises peut aussi comporter un titre de paiement vous permettant de rémunérer votre salarié. Le temps gagné au chèque emploi très petites entreprises est désormais du temps en plus pour votre entreprise et son développpement.

Sauf si vous bénéficiez des mesures de simplifications existantes (régime des salariés agricoles, groupements d'artistes, entreprises d'outre-mer…)

Comment ça marche ?

• Adhérer au chèque emploi

Sur demande ; en remplissant une «demande d'adhésion». Il vous suffit d'y préciser les principales caractéristiques de votre entreprise. Vous

Dossier

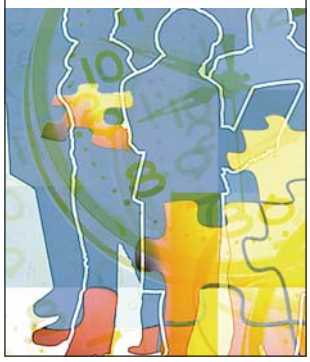

recevez ensuite le volet «identification du salarié» et votre chéquier comportant les volets sociaux pour les déclarations sociales.

• Inscrire votre salarié

Utilisez le volet «identification du salarié», en indiquant ses données personnelles, et les caractéristiques de son contrat de travail. en renvoyant ce volet, vous effectuez automatiquement la déclaration d'embauche ! Signé par vous et votre salarié, ce document peut également constituer le contrat de travail.

• Déclarer votre salarié

A la fin de chaque mois, il vous suffit de compléter «le volet social» du chèque emploi qui sert de déclaration sociale et de l'adresser au centre chèque emploi. Sur la base de vos informations, ce centre calcule les cotisations et établit le bulletin de paie. Il vous adresse ensuite le décompte des cotisations ainsi que le bulletin de paie à transmettre à votre salarié.

• Payer votre salarié

Vous pourrez utiliser un chèque bancaire qui sera alors inclus dans votre chéquier pour payer votre salarié ou tout autre moyen de paiement.

Quels avantages ?

Le volet «identification du salarié» qui vaut déclaration unique d'embauche (exemplaire adressé au centre chèque emploi) et contrat de travail (exemplaire destiné au salarié) Co-signé par votre salarié et vous-même, il intègre les mentions légales du contrat de travail et est tout à fait officiel. Il ne vous reste qu'à mettre à jour le registre unique d'embauche.

Le service du centre chèque emploi calcule, pour votre compte, les cotisations de votre salarié et vous adresse son bulletin de paie ainsi que le décompte des cotisations.

Encore plus de temps gagné avec la version dématérialisée disponible sur Internet. Le réseau des URSSAF a mis en place un système d'information et de traitement des demandes sur Internet depuis le 1er septembre : www.emploitpe.fr ou par téléphone au 0810 123 873 (numéro azur). Vous pouvez adhérer et effectuer vos déclarations par Internet, par fax ou par voie postale. Vous connaîtrez les coordonnées du Centre Chèque emploi TPE dont vous relevez en sélectionnant votre nomenclature d'activité et la convention collective dont vous dépendez sur ce site.

A qui s'adresser ?

ANPE : www.anpe.fr

Info emploi : 08 21 34 73 47

À retenir

Vous vous acquittez des opérations administratives d'embauche en toute simplicité et en un temps record. Autant de temps gagné pour le développement de votre entreprise.

Grâce au chèque emploi, un service unique vous permet de gérer l'embauche et les déclarations sociales de votre salarié.

Et pour s'adapter aux habitudes de chacun, ce dispositif existe en version papier et sur Internet

Allègement de charges

Un crédit d'impôt de 1 000 E pour les jeunes acceptant de travailler dans un métier connaissant des difficultés de recrutement

Vous avez décidé de recruter et vous ne parvenez toujours pas à pourvoir le poste ? Une situation paradoxale au regard du taux de chômage élevé qui caractérise le marché du travail français ! Le métier dans lequel vous cherchez à recruter fait probablement partie des métiers connaissant des difficultés de recrutement, comme par exemple, les ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment, les techniciens des industries mécaniques, les caissiers, les boulangers, les cuisiniers, les employés et agents de maîtrise de l'Hôtellerie.

Pour vous aider à recruter dans ces conditions délicates, le plan d'urgence pour l'emploi prévoit un «coup de pouce» pour les jeunes acceptant un emploi dans l'un de ces métiers.

Il s'agit d'un crédit d'impôt. Pour l'obtenir, il faut être âgé de moins de 26 ans, justifier d'une activité salariée d'au moins 6 mois consécutifs dans l'un de ces métiers en tension et d'un montant de revenus pour ces 6 mois compris entre 2 970 euros et 12 060 euros.

Ce crédit d'impôt est fixé à 1 000 euros pour les jeunes de moins de 26 ans dont les revenus d'activité sont compris entre entre 2 970 euros et 10 060 euros.

Au-delà de 10 060 euros et jusqu'à 12 060 euros, ce montant diminue en fonction des revenus d'activité et du foyer fiscal du jeune. Ce crédit d'impôt peut lui être versé par anticipation s'il en fait la demande auprès de son centre des impôts.

Une prime de 1 000 E pour les demandeurs d'emploi bénéficiaires des minima sociaux qui reprennent une activité

Une prime de 1 000 euros est versée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou par les ASSEDIC à tout chômeur de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux qui reprennent une activité (décret à paraître).

Le Ministère des Finances a également mis en ligne des informations complémentaires pour obtenir le crédit d'impôt (www.impot.gouv.fr, rubrique Particulière). Un service de renseignements téléphoniques est accessible au 0821 32 42 52 (0,12 e/mn) ou auprès de votre Centre des Impôts dont les coordonnées figurent sur les déclarations fiscales.

Le Contrat initiative emploi (CIE)

Dossier

Vous voulez recruter pour donner à votre entreprise les ressources nécessaires pour se développer ? Pensez au contrat initiative emploi (CIE). En embauchant une personne sans emploi rencontrant des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle, vous bénéficiez d'un dispositif avantageux d'aides à l'embauche.

Comment ça marche ?

Toutes les entreprises du secteur marchand peuvent utiliser le CIE… il vous suffit d'être à jour de vos cotisations et contributions sociales et de ne pas avoir procédé à un licenciement pour motif économique au cours des 6 derniers mois.

Vous pouvez, en fonction des besoins de votre entreprise, conclure des CIE à temps plein ou à temps partiel, à durée déterminée ou indéterminée. Le CIE vous facilite notamment le recours au CDD. Il vous suffit en effet, dans la mention obligatoire relative au motif de recours au CDD, de préciser que sa conclusion s'inscrit dans le cadre du dispositif CIE.

• Vous êtes intéressé ?

Il vous suffit de contacter l'ANPE : c'est elle qui se charge de vous mettre en relation avec la personne sans emploi pressentie. Vous signez alors une convention avec l'ANPE. Ce document fixe le montant et la durée de l'aide dont vous avez bénéficier ainsi que vos engagements en matière de formation professionnelle, de tutorat ou d'accompagnement vers l'emploi de votre salarié CIE. C'est dès la signature de cette convention que le contrat CIE est conclu.

Sachez que le CIE peut être renouvelé deux fois au maximum dana la limite de 24 mois au total.

Quels sont vos avantages ?

• Prise en charge par l'Etat d'une part du salaire CIE

Vous bénéficiez d'une aide spécifique de l'Etat pour tout CIE signé. Cette aide correspond à un taux de prise en charge du SMIC horaire brut multiplié par le nombre d'heures travaillées par votre salarié. Ce taux peut aller jusqu'à 47 % du SMIC horaire brut. Il dépend de votre secteur d'activité, de votre statut, de la situation du bassin d'emploi dans lequel vous vous trouvez, des caractéristiques de votre salarié CIE et de la qualité des actions d'accompagnement et de formation professionnelle mises en œuvre dans votre entreprise.

Vous recevez cette aide chaque mois par avance.

• Exonération des cotisations patronales de sécurité sociale

Grâce au contrat CIE, vous êtes exonéré des cotisations patronales de sécurité de droit commun liées à une embauche. Vous bénéficiez notamment de l'allégement «Fillon» sur les bas et moyens salaires.

• Non-prise en compte des salariés CIE dans votre effectif

Pendant tout le CIE, les salariés embauchés ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'effectif de votre entreprise pour toutes les dispositions se référant à une condition d'effectif minimum (seuil pour le représentant du personnel, pour la création d'un comité d'entreprise).

Seule exception : les dispositions relatives à la tarification des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Les salariés embauchés en CIE ne seront décomptés dans le calcul de vos effectifs qu'à la fin de la convention conclue avec l'ANPE.

À retenir

Vous bénéficiez d'une aide spécifique de l'Etat et d'exonérations de cotisations patronales de sécurité sociale.

Pendant toute la durée du CIE, les salariés concernés ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'effectif de votre entreprise pour toutes les dispositions se référant à une condition d'effectif minimum.

Vous contribuez ainsi à l'insertion de personnes sans emploi connaissant des difficultés professionnelles importantes.

Dossier

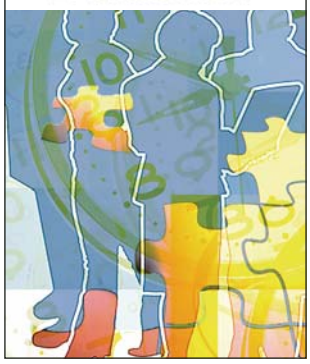

Contrat jeune en entreprise (CJE)

Et si vous recrutiez un jeune ? cela vous permettrait d'aborder vos échéances proches en toute sérénité et de bénéficier d'aides avantageuses de l'Etat.

Comment ça marche ?

Comme toutes les entreprises du secteur marchand, vous pouvez recruter un jeune en CJE. Il s'agit d'un contrat à durée indéterminée.

Il suffit

• d'être à jour de vos cotisations et contributions sociales ;

De n'avoir procédé à aucun licenciement économique dans les 6 mois précédant le recrutement.

Dans le cadre du CJE, vous avez le choix d'embaucher :

• soit un jeune de 16 à 23 ans, avec un niveau de formation inférieur au niveau baccalauréat ;

soit un jeune de 16 à moins de 26 ans bénéficiant de l'accompagnement renforcé dans le cadre du contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) sans qualification (avant la 2ème année de BEP ou de CAP ou avant la classe de seconde).

Seule condition : le jeune ne doit pas avoir été employé dans votre entreprise dans les 12 mois précédant son embauche en CJE, sauf en contrat de travail temporaire, en CDD, en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

Le CJE est un contrat de travail souple vous permettant d'ajuster votre recrutement (et votre charge) aux besoins de votre entreprise. Il s'agit d'un contrat à durée indéterminée qui peut être à temps plein ou à temps partiel (au minimum un mi-temps).

Dans le cadre du CJE, votre jeune embauché perçoit une rémunération au minimum équivalente au SMIC. Les conditions de travail et de protection socaile sont prévues par la convention collective.

• Vous êtes intéressé ?

Connectez vous sur www.travail.gouv.fr/cje/index.html

C'est le formulaire de demande de CJE. Il vous restera seulement à déposer une copie du contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) auprès de l'ASSEDIC dont vous relevez. Vous devez le faire au plus tard 1 mois après l'embauche du jeune.

Quels sont vos avantages ?

• Versement d'une aide de l'Etat

Pour tout CJE, vous bénéficiez d'une aide forfaitaire de l'Etat pour 3 ans. L'aide est versée à taux plein les deux premières années et à 50 % du forfait la troisième année.

Cette aide varie selon le niveau de formation du jeune. Vous percevez ainsi pour un CJE à temps plein :

- 150 euros par mois dans le cas général ;
- 300 euros par mois si votre jeune collaborateur a arrêté ses études avant la seconde année du BEP ou du CAP ou avant la classe de seconde. Vous recevez l'aide à chaque fin de trimestre.

• Et pour un temps partiel ?

Vous recevez une aide proportionnelle à la durée du travail du jeune embauché, soit 150 ou 300 euros multipliés par la durée du travail.

• Réduction des cotisations patronales de sécurité sociale

Vous bénéficiez de la réduction générale des cotisations patronales de sécurité sociale.

À retenir

Vous recevez une aide forfaitaire de l'Etat, pouvant aller jusqu'à 300 euros par mois pendant 3 ans.

Vous embauchez un jeune de 16 à moins de 26 ans peu ou pas qualifié, que vous formez vous même et qui deviendra vite opérationnel dans l'entreprise.

Le CJE peut être à temps plein ou à temps partiel (avec un minimum de mi-temps) pour s'ajuster au mieux aux besoins de l'entreprise

Pour en savoir plus

www.premier-ministre.gouv.fr / www.minefi.gouv.fr / www.pme.gouv.fr / www.cohesionsociale.gouv.fr / www.anpe.fr/ Info emploi 08 21 34 73 47

Source : Brochure «Simplifiez vous l'embauche !» - des outils adaptés pour un recrutement plus facile
«La Bataille pour l'emploi» - Ministère de la Cohésion sociale – Août 2005

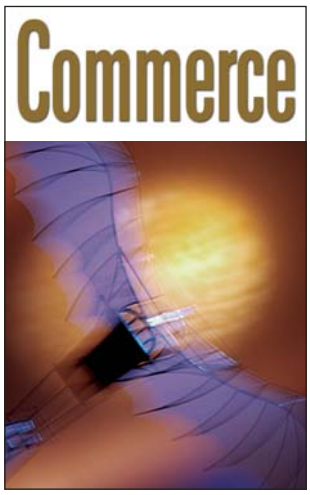

Achat Nièvre actus

achatNièvre.com

Statistiques mensuelles

Le site **AchatNièvre.com** est maintenant de plus en plus visité, avec, pour le mois d'août, 12 000 visites et 40 000 pages vues.

Le site **AchatNièvre.com** compte actuellement 38 commerçants.

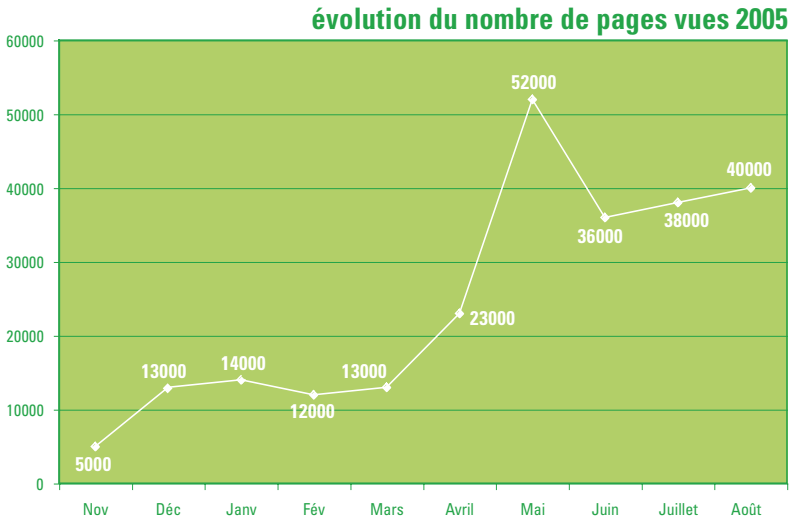

Ils ont rejoint AchatNièvre.com

Librairie du Banlay	Librairie	Nevers
Tapisserie GUILLAUMET	Tapisserie	Nevers
Hyper Buro	Fournitures / matériel de bureau	Varennes Vauzelles
Le Faillitaire	Meubles	Varennes Vauzelles
Bébé 9	Puériculture	Varennes Vauzelles
Pas Sage	Prêt à Porter	Nevers
Marché Carnot	Association Commerciale	Nevers
Librairie Le Cyprès	Librairie	Nevers
Multi-Sac	Maroquinerie	Nevers
Poissonnerie LOISEAU	Poissonnerie	Nevers
Pêcheries Alain CARIO	Poissonnerie	Varennes Vauzelles
Frédéric ALARY	Coiffure	Nevers
Club Homme	Prêt à Porter	Nevers
BARSSE l'Homme	Prêt à Porter	Nevers
Meubles DAYEZ	Meubles	Pougues les Eaux

AchatNièvre.com grandit

Après une première phase de démarrage sur Nevers, AchatNièvre.com est aujourd'hui rejoint par des entreprises de Varennes-Vauzelles et de Pougues-les-Eaux.

En association avec les Unions Commerciales, des réunions d'information sont organisées pour présenter le dispositif qui va permettre à de nouvelles entreprises d'expérimenter, à leur tour, leur présence sur Internet, dans les conditions les plus favorables pour elles.

Le e-couponing

AchatNièvre.com permet de faire du e-couponing (bon de réduction ou cadeau) que les internautes impriment et viennent utiliser ensuite dans votre magasin.

Trois types de coupons peuvent être proposés aux internautes : le cadeau, la réduction sur achat ou la promotion sur un produit.

Cet outil d'AchatNièvre.com permet de «calibrer» le budget d'une opération couponing. Le commerçant décide du nombre de coupons qu'il veut émettre et de la durée de l'opération.

Autre avantage, il n'y a aucun investissement (hors la remise ou le cadeau) pour le commerçant. L'édition des e-coupons est compris dans le coût du site (180 E HT / an ou 15 E HT / mois).

Le site du Marché Carnot à Nevers

L'Association Commerciale vient de réaliser son site **AchatVille.com** où sont présents les 29 entreprises adhérentes à l'association. Une nouvelle manière de communiquer pour le Marché et pour les entreprises non sédentaires.

Adresse du site :
http://www.achat-nevers.com/marche-carnot/

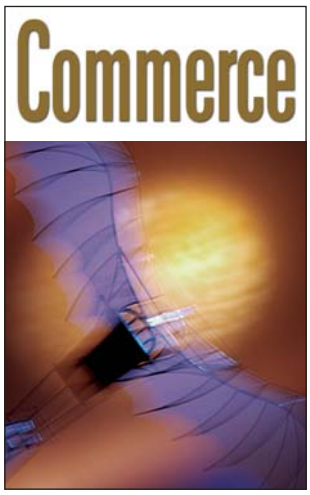

Astuces pour développer votre activité

La Publicité sur le lieu de vente (PLV)

Dans le précédent numéro de la Lettre de la CCI, nous vous donnions quelques astuces pour rendre votre vitrine attractive, et donc, mieux séduire la clientèle.

Maintenant que le client est devant votre vitrine et qu'il entre dans votre boutique, vous souhaitez l'inciter à acheter l'un de vos produits qui doit être écoulé rapidement. Pour cela, vous pouvez utiliser la Publicité sur le Lieu de Vente (PLV). Elle est constituée de petits supports, qui sont, le plus souvent, accordés par les fournisseurs et qui animent le produit ou racontent son histoire. A titre d'exemple, un commerçant proposant des produits de senteur pourrait décrire l'origine du produit sur un support en ardoise, rappelant ainsi le naturel et l'authentique.

Cette PLV va attirer l'œil du chaland, le guider dans son parcours et l'inciter à acheter le produit spécifique. Mais attention à ne pas placer trop de supports PLV. Le chaland serait alors perdu et la fonction de la PLV, guider le chaland vers le produit, ne serait plus effective.

Contact :
Séverine JUBIEN
Tel 03.86.60.61.41

Source : Commerce Magazine
Décembre 2004-Janvier 2005

Les «achatneversois.com» font leur défilé

Près de 800* personnes ont assisté au défilé de mode organisé par les commerçants de Nevers, adhérents au dispositif AchatNevers.com, dans le grand hall d'exposition du Garage Renault Simonneau Automobiles à Varennes – Vauzelles,

«On trouve tout à Nevers !» déclare Marie-Noelle Courpied des magasins Marino, Fanie Laure et Devernois à Nevers. Une affirmation que le défilé de mode du 4 octobre dernier ne démantira pas. Toutes les marques prestigieuses du prêt-à-porter féminin et masculin, sans oublier, les sous-vêtements, les parfums, les bijoux, la maroquinerie, la lunetterie, la coiffure et les fleurs étaient au rendez-vous de cette soirée ultra chic. Ce Show Mode placé sous le signe de la complémentarité de l'offre a fait la preuve de la bonne entente entre les commerçants neversois. Leurs vitrines sont déjà en ligne sur www.achatnevers.com.

Les participants du Show Mode AchatNevers.com : Marino – Fanie Laure – Devernois – Club Homme – Côté Rue – Ovale Essai Terra – Nuitéjour – Pas Sage – Bijouterie Dornier – La Maroquinerie – Clairvue Optique – Optic 2000 Optique Pianet – Fleurs Chevalier – Alary Frédéric – Beauty Success.

*Chiffre communiqué par l'organisateur

Internet en France

Le nombre d'acheteurs en ligne augmente trois fois plus vite que celui des internautes.

- Près de la moitié des internautes (47 %) ont déjà effectué un achat en ligne au cours du premier trimestre 2005 contre quatre internautes sur dix (39 %) au premier trimestre 2004.
- Plus d'un tiers des cyber-acheteurs déclare préférer acheter sur les sites qui ont un magasin physique. Mieux encore, près de huit internautes sur dix apprécient qu'un magasin dispose d'un site Internet.
- La consultation des sites Internet relève de l'expertise et de la comparaison (prix, technique) et le site est un outil performant pour orienter et faciliter les achats des consommateurs au point de vente.
- Les internautes qui utilisent les trois canaux (magasin, catalogue, Internet) achètent 2,7 fois plus de produits que les internautes mono-canal.
- Les attitudes des internautes acheteurs révèlent une perception site/magasin globalement complémentaire dans l'acte d'achat.
- 82 % des internautes interrogés «apprécient qu'un magasin dispose d'un site Internet».

Contact
Laurent MARY
Tel 03 86 60 6117
l.mary@nievre.cci.fr

Etude FEVAD – Médiamétrie / NetRatings - La place et le rôle d'Internet dans les habitudes de consommation des internautes - Juillet 2005

Le Guide du Commerce de Saint-Pierre-le-Moûtier

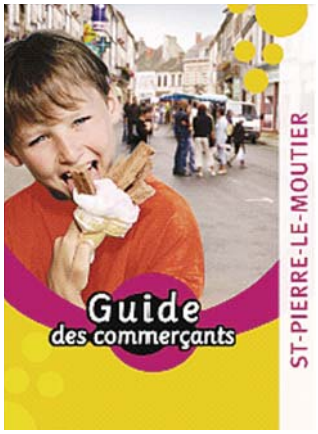

Une nouvelle dynamique commerciale sur Saint-Pierre-le-Moûtier est en marche. Après l'aménagement de la Place de l'Eglise qui accueille tous les jeudis matin, le marché hebdomadaire, Saint Pierre-le-Moutier vient de réaliser le Guide des Commerçants. Ce document est distribué sur la zone de chalandise de Saint Pierre le Moutier, dans les lieux d'accueil touristiques (Office de Tourisme, Camping, gîtes, hôtels). Il permet de montrer la richesse et la qualité de l'offre locale en donnant des informations sur les produits et les services présents. Ce projet, accompagné par la Chambre de Commerce et d'Industrie, avec le soutien financier du Pays Nevers Sud Nivernais est, de part sa conception et son originalité, une première sur le département.

Quizz

- *Combien Saint-Pierre-le-Moûtier compte-t-il d'entreprises commerciales et artisanales ?*
- *Quel est le nombre moyen de commerçants présents sur le marché le jeudi matin ?*

Contact
Laurent MARY
Tel 03.86.60.61.17
l.mary@nievre.cci.fr

Bravo à Isabelle Robin

Isabelle ROBIN, BEAUTY SUCCESS à Cosne-sur-Loire vient de recevoir le Ruban d'Argent de la Franchise 2005.

Tous les quatre ans, les «Rubans de Franchise» sont décernés aux franchiseurs, franchisés ou partenaires de l'univers de la franchise qui ont contribué, avec rigueur et efficacité à la réussite, à la promotion et à la valorision de la franchise en France et dans le monde (extrait du règlement et de «Pic International»)

Proposé à ce concours par son franchiseur et sélectionnée avec d'autres enseignes parmi 80 dossiers, la Fédération Française de la Franchise (FFF) organisatrice (et à l'origine d'un jury composé de personnalités du monde de la distribution, du droit, de la communication) lui a fait remettre cette distinction Laurence Parisot, Présidente du Mouvement des Entreprises de France.

Isabelle Robin est récompensée de son investissement au sein de son réseau. Elle y voit un bel encouragement pour les commerces de centre-ville, aussi méritants que les autres.

Unique lauréate bourguignonne, Isabelle Robin a obtenu en 2002, le Mercure d'Or, une distinction nationale qui récompense un développement économique et commercial remarquable.

Laurence Parisot, seconde Présidente du Mouvement des Entreprises de France remettant le Ruban d'Argent à Isabelle Robin

FORCO
La formation au service du commerce

FORCO
propose aux entreprises de moins de 10 salariés
des formations en
INFORMATIQUE / BUREAUTIQUE
sur le 2ème semestre 2005

GRATUIT

Formations Proposées

- Photoshop Initiation ➢ 2 jours*
- Photoshop Perfectionnement ➢ 2 jours*
- Internet ➢ 1 jour*
- Excel Initiation ➢ 2 jours*
- Excel Perfectionnement ➢ 2 jours*

* Plusieurs dates possibles

PUBLIC
Salariés des entreprises adhérant à FORCO

Renseignements :
FORCO
Catherine BOIRIN
03 80 48 60 11
Groupe CCI Formation
Nathalie BEAULIEU
03 86 60 55 78

Inscriptions :
FORCO
Catherine BOIRIN
03 80 48 60 11

en partenariat avec
Groupe CCI Formation
Un expert au cœur des besoins...
74 Rue Faidherbe – BP 232 – 58004 NEVERS Cedex
Tél : 03 86 60 55 55 – Fax : 03 86 60 55 68
e-mail : formation@nievre.cci.fr - site : www.nievre.cci.fr

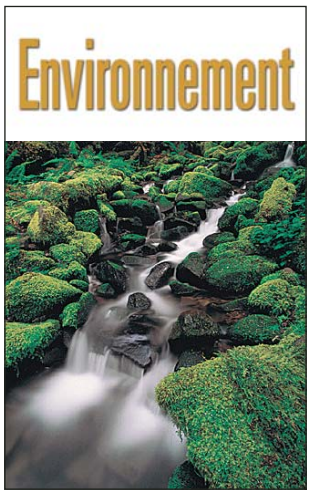

- Conseil individuel et réglementation en matière d'environnement auprès des entreprises
- Montage, animation et participation à des études et opérations collectives sur l'environnement
- Accompagnement d'entreprises dans leurs démarches environnementales
- Animation du Club environnement et intervention dans les autres clubs d'entreprises portés par la CCI de la Nièvre
- Veille technique et réglementaire en matière d'environnement

Bienvenue à Julien AUBERT

Depuis le 19 septembre 2005, Julien AUBERT, nouveau Chargé de Mission Environnement et Coordinateur Qualité, a pris ses fonctions à la CCI. Il succède à Antoine Billaudet

Ingénieur Arts et Métiers spécialisé en Environnement Industriel, il a eu une première expérience de trois années dans un bureau d'études en environnement, en tant que Chef de Projet dans les domaines suivants : accompagnement à la certification ISO 14001, audits réglementaires, études d'impact / de danger d'installations industrielles, éco-conception des produits.

Ses missions au sein de la CCI consistent à conseiller les entreprises sur les points réglementaires et organisationnels liés à l'environnement (gestion des déchets, management de l'environnement, veille réglementaire…), à réaliser des prédiagnostics et leurs suivis dans les entreprises et à animer des «clubs environnement».

D'autre part, dans le cadre de la démarche d'optimisation de la gestion interne de la CCI, Julien AUBERT coordonne les actions visant à la certification des différents services, selon le référentiel ISO 9001 version 2000.

Une plaquette pour sensibiliser les entreprises de la Nièvre exposées au risque d'inondation

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
CCI Nièvre
INONDATIONS
A TORT, LES RISQUES NATURELS APPARAISSENT SOUVENT INÉLUCTABLES ET INCONTRÔLABLES. ILS NE SONT CEPENDANT PAS UNE FATALITÉ. EN COMPRENDRE L'ORIGINE ET METTRE EN PLACE LES MESURES PERMETTANT DE LES ANTICIPER, C'EST PRÉVENIR LE RISQUE.
MON ENTREPRISE EST-ELLE CONCERNÉE ?
Les débordements provoqués par les crues de la Loire sont susceptibles de causer des conséquences économiques et environnementales considérables aux entreprises et commerces implantés en zone inondable (endommagement de l'outil de production et des locaux, mais aussi destruction des stocks, perte d'exploitation liée à l'inactivité, perte de clientèle, chômage technique, pollution…). L'ampleur de ces sinistres susceptibles de mettre en péril la situation économique des entreprises du Val de Loire ne constitue cependant pas une fatalité. Les chefs d'entreprises avisés peuvent en atténuer les conséquences à la condition de s'être bien préparés à cette éventualité.
NÉCESSITÉ D'ANTICIPER LES RISQUES
Les expériences des entreprises inondées récemment montrent que celles qui avaient anticipé le risque et pris quelques mesures, même très simples, pour réduire leur vulnérabilité étaient gagnantes par rapport à celles qui n'avaient rien fait.
ANTICIPER POUR NE PAS SUBIR
Un risque économique majeur… pouvant être atténué s'il est pris en compte
- arrêt d'activité
- assurances
- délais de remise en route
- gestion du personnel
- ….
MON ENTREPRISE EST-ELLE SITUÉE EN ZONE INONDABLE ?
Pour mieux connaître les conditions d'inondation potentielle encourues par votre entreprise en fonction de sa localisation, il est possible de consulter les ATLAS DES ZONES INONDABLES DE LA NIÈVRE qui contient la cartographie des crues historiques et des aléas. Ces documents sont disponibles auprès de votre mairie ou auprès de la Direction Départementale de l'Equipement de la Nièvre. Pour la partie du Val de Loire à l'aval du Bec d'Allier, ils sont consultables sur le site internet :
http://www2.centre.ecologie.gouv.fr/azi1/index.htm

Dans le cadre d'une démarche collective de sensibilisation des entreprises au risque d'inondation entrepris par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Nièvre en partenariat avec les pouvoirs publics : Préfecture de la Nièvre et services de l'Etat (DDE de la Nièvre, DIREN et DRIRE Bourgogne), la Chambre de Commerce **va adresser prochainement une plaquette de sensibilisation et d'information à environ 400 entreprises de la Nièvre susceptibles d'être exposées au risque d'inondation** de la Loire et de l'Allier, afin de mieux les aider à **faire face au risque de crues.**

Cette démarche de sensibilisation intervient suite à la réalisation de diagnostics de vulnérabilité réalisés entre 2003 et 2004, dans 13 entreprises pilotes sur la base d'une méthodologie développée en partenariat avec l'équipe pluridisciplinaire du plan Loire Grandeur Nature et l'Ecole des Mines de Paris.

Cette plaquette va permettre d'apporter aux entreprises concernées les premiers éléments de réponses à leurs interrogations face au risque de crue.

Contact
Julien AUBERT,
Chargé de Mission environnement
j.aubert@nievre.cci.fr
Tel 03 86 60 61 53

L'Imprimerie Normalisée de Varennes-Vauzelles labellisée Imprim'Vert

Environnement

En septembre dernier, la marque Imprim'vert a été décernée par le Comité d'attribution régional consulaire à l'imprimerie Normalisée, installée sur la Zone Industrielle de Varennes-Vauzelles et dirigée par Jean-Paul Hospital. C'est la troisième entreprise nivernaise à recevoir cette distinction. Elle est attribuée aux entreprises de métiers graphiques qui oeuvrent pour préserver l'environnement. Trois critères doivent être réunis : proscrire les déchets toxiques, stocker les produits dangereux sur rétention et les éliminer conformément à la réglementation.

L'Imprimerie Normalisée a réalisé les aménagements nécessaires à l'obtention du label : Pièce spéciale équipée de bacs de rétention de solvants, installation d'une cuve sous le graveur de plaques à laser thermique, mise en place d'une collecte par un prestataire agréé, des chiffons souillés qui seront nettoyés et redistribués. Un plus inconstestable pour la clientèle de plus en plus soucieuse de la qualité de l'environnement.. L'Imprimerie Normalisée a bénéficié d'un accompagnement personnalisé de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (Emeline Dozeville, chargée de mission Environnement).

IMPRIM'VERT® Votre imprimeur agit pour l'environnement

POLLUTEC Paris 2005

La 21ème édition du Salon Pollutec, se déroulera du 29 novembre au 2 décembre 2005 à Paris-Nord Villepinte. 1 400 exposants d'une trentaine de nationalités et plus de 40 000 visiteurs, dont 15% d'étrangers, sont attendus à ce rendez-vous mondial des acteurs de l'environnement. Cette année, la Hongrie est le Pays invité d'honneur de ce salon.

Sur une surface de **50 000 m²**, le salon présentera l'offre la plus complète d'équipements et services pour la prévention et le traitement des pollutions, dans tous les domaines : **eau** et **déchets/recyclage** - ces secteurs phares mobilisant toujours plus de la moitié de la surface - mais aussi air, énergies propres ou renouvelables, sites et sols, gestion des risques, analyse/mesure/contrôle, bruit…

Les principaux thèmes en développement traités cette année concernent : le **Recyclage et la valorisation, la dépollution des sites et sols – L' Environnement, Risques et Santé – Les Energies renouvelables (biomasse, solaire, éolien, petite hydro-électricité/petite géothermie)**. Pollutec fera aussi pour la première fois une large place aux solutions concrètes en matière de **Développement durable et Eco-conception** à travers un nouvel Espace regroupant informations, guides et outils méthodologiques, présentations de retours d'expériences… autour d'une sélection de produits exemplaires pouvant entrer dans le cadre d'achats éco-responsables.

Comme dans les éditions précédentes, l'innovation technologique sera à l'honneur. C'est une des forces du salon et la motivation principale de ses visiteurs : à Paris en 2003, 90% des visiteurs étaient en effet venus chercher à Pollutec des solutions innovantes *(source : enquête ECCE)*.

De multiples opportunités d'affaires à l'export

Grand carrefour mondial entre offre et demande de technologies, Pollutec accueillera également de nombreuses rencontres internationales, offrant ainsi des opportunités d'affaires très qualifiées aux éco-industriels présents. Au programme : les Rencontres **Ecoétape 2005**, un Focus sur le **Brésil**, plusieurs rencontres autour de la **Pologne**, les 30 novembre et 1er décembre et deux débats sur les besoins de la **Chine**, le 1er décembre, qui seront l'occasion d'accueillir des représentants de différentes provinces et des fabricants de matériels, à la recherche de partenaires…

Information : www.pollutec.com

Pollutec PARIS 2005

Les Chambres de Commerce et d'Industrie de Bourgogne organisent, avec le soutien du Conseil Régional de Bourgogne, la participation collective de 7 entreprises bourguignonnes. Les services mis à disposition des entreprises de Bourgogne : - Accompagnement à la mise en place de Système de Management de l'Environnement (SME) suivant la norme internationale ISO 14001. - Centre d'Echange d'Auditeurs Internes de SME. - Prométhée, programme de promotion des meilleures technologies pour l'environnement. - Site des Technologies Propres www.technologies-propres.com, le site des industriels concernés par l'environnement et le développement durable.

Deux exposants nivernais tiendront un stand à Pollutec. Il s'agit de **Regain Ecoplast** de Fourchambault (activité Recyclage) et de **REGENE** de la Charité-sur-Loire (activité Recyclage).

Les personnes ou entreprises souhaitant s'y rendre et disposant un accès internet et d'une adresse e-mail peuvent retenir dès à présent un badge électronique gratuit sur www.pollutec.com

Formation/Emploi

Pôle entreprises

Comment mettre en œuvre la réforme de la formation professionnelle

Groupe CCI Formation

74, rue Faidherbe • BP232
58002 NEVERS CEDEX
Tél. 03 86 60 55 55
Fax 03 86 60 55 68
formation@nievre.cci.fr
http://www.nievre.cci.fr

Campus Consulaire de Bourgogne

A partir du mois d'octobre, le Groupe CCI Formation vous propose de faire le point de manière régulière sur **les aspects majeurs** pour votre entreprise **de la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle continue**. Les thèmes sur lesquels nous avons choisi de vous entretenir au cours des prochains mois sont l'entretien professionnel, le plan de formation, le DIF et les contrats de professionnalisation. Bonne lecture… et n'hésitez pas à nous contacter si besoin.

THEME 1 : L'entretien professionnel

L'implication des managers dans la mise en place et la réalisation du plan de formation de l'entreprise s'est accrue avec l'arrivée de la réforme de la formation professionnelle continue. En effet, l'article 16 de l'Accord National Interprofessionnel (ANI) rappelle le rôle essentiel que doit jouer le personnel d'encadrement dans l'information, l'accompagnement et la formation de tous les salariés de l'entreprise et dans l'élaboration de leur projet professionnel. Les managers doivent désormais faire face aux demandes venant du salarié et décrire des perspectives d'évolution, donc maîtriser la gestion des compétences.

Il faut ainsi profiter de la réforme pour donner un rôle fondamental aux managers :

- les responsabiliser, les amener à avoir une vision réfléchie, stratégique et prospective de leur activité, de leur service, …
- leur permettre de répondre aux désirs de formation du salarié, tout en les resituant dans le cadre des objectifs de l'entreprise.

Pour entrer dans cette démarche, il est nécessaire de mettre en place ou d'actualiser l'entretien professionnel dans l'entreprise. Selon l'article 1er de l'ANI du 20 septembre 2003, repris dans l'accord général du

AGEFOS PME BOURGOGNE

Pack Formation – 2e semestre 2005 …

En collaboration avec AGEFOS PME Bourgogne

Spécial entreprises de moins de 20 salariés

PACK BUREAUTIQUE

⇨ **Windows** 1 jour
⇨ **Word Initiation** 2 jours
Word Perfectionnement 2 jours
⇨ **Excel Initiation** 2 jours
Excel Perfectionnement 2 jours
⇨ **Internet** 1 jour
⇨ **Internet Application Entreprise** 2 jours

NOUVEAU

⇨ **PowerPoint** 1 jour

ACTUALITE & VIE DE L'ENTREPRISE

⇨ **Comptabilité (Ciel Compta)** 2 jours
⇨ **PAIE (Ciel Paie)** 2 jours
⇨ **Vendre Plus et Mieux** 2 jours

MODALITES D'INSCRIPTION

Adhérents Agefos PME
L'ensemble des modules est accessible **gratuitement** en contrepartie d'un chèque de caution qui sera restitué après participation (45 € TTC par stagiaire et par jour de formation)

Non adhérents Agefos PME
Inscription possible de vos salariés pour un coût de 45 € TTC par stagiaire et par jour de formation

POUR RECEVOIR LA BROCHURE COMPLETE OU POUR OBTENIR DES INFORMATIONS

Groupe CCI Formation
74, Rue Faidherbe
BP 232
58002 NEVERS CEDEX
Gaëlle CATTET
Tél : 03 86 60 55 60 – Fax : 03 86 60 55 68
e-mail : g.cattet@nievre.cci.fr

Dispositif co-financé par le Conseil Régional de Bourgogne et le Fonds Social Européen

5 décembre 2003, «tout salarié ayant au moins deux années d'activité dans une même entreprise bénéficie, au minimum tous les deux ans, d'un entretien professionnel réalisé par l'entreprise, conformément aux dispositions d'un accord de branche ou d'entreprise conclu en la matière ou, à défaut, dans les conditions définies par le chef d'entreprise».

En réalisant des entretiens professionnels, l'entreprise et le salarié y trouvent leur intérêt :

- Pour le manager, c'est un outil permettant :
  - La co-construction avec les salariés de projets de formation à court et moyen terme.
  - L'élaboration du plan de formation annuel de son service.
- Pour le salarié, l'entretien professionnel est l'occasion de formuler des demandes de formation, de faire un point d'étape sur son parcours professionnel.

A noter par ailleurs qu'il peut être utile de consolider – au plan collectif – les informations tirées des entretiens professionnels, afin par exemple de :

- Visualiser les demandes de Congés Individuels de Formation (CIF), de Droit Individuel à la Formation (DIF) et de périodes de professionnalisation actuelles et à venir, pour programmer les absences et les remplacements
- Recenser les possibilités d'articulation entre plan de formation et demandes de DIF
- Connaître globalement le volume des demandes de DIF dans le temps et d'en évaluer le coût
- Recenser les accords donnés par les salariés sur le principe de formations hors temps de travail…

Afin d'aider les managers à mener à bien leurs nouvelles responsabilités, **le Groupe CCI Formation propose un module** d'une durée de deux jours, les 18 et 25 octobre prochains, **dont les objectifs sont de** :

- Comprendre les enjeux de l'entretien professionnel
- S'approprier la démarche d'évaluation et les outils nécessaires à son efficacité
- Maîtriser le déroulement d'un entretien pour amener chaque collaborateur dans une dynamique de progrès.

Formation à l'entretien professionnel

Les 18 et 25 octobre 2005 et 15 et 22 novembre 2005

Information et inscription
Nathalie Beaulieu
Tél. 03 86 60 55 78
n.beaulieu@nievre.cci.fr

Article préparé avec la collaboration technique d'AGEFOS PME BOURGOGNE

Certifié pour VALIDER …

Tests d'évaluation, Examens, Diplômes, Attestations… aujourd'hui plus que jamais, valider ses connaissances linguistiques et valoriser ses compétences représentent un vrai atout pour le monde professionnel.

L'Université de Cambridge vient de renouveler l'habilitation accordée au Centre d'Etude des Langues (CEL) du groupe CCI Formation, pour être centre d'examen de ses différents diplômes, les **«Cambridge Certificates »**, notamment pour deux des examens réputés de l'Université de Cambridge : le **«First Certificate in English»** pour un bon niveau d'anglais courant, et le **«Certificate in Advanced English»** pour un niveau plus avancé. Deux diplômes connus et reconnus aussi bien dans le milieu universitaire que dans le secteur professionnel.

Le CEL est également agréé pour proposer d'autres tests d'évaluation :

le **TOEIC**
Test of English for International Communication -

le **T.F.I.**
Test de Français International - pour des non-francophones

le **BULATS**
Business Language Testing Service - en allemand, anglais, espagnol et français langue étrangère..

Ces tests d'évaluation servent de modes de référence pour les DRH des multinationales et les grandes écoles (écoles d'ingénieur, de commerce) et des universités, et attestent d'un niveau opérationnel dans la langue cible en contexte professionnel.

Ils sont souples et rapides à mettre en place.

A chaque test son calendrier :

Toeic : une session par mois
Bulats : sur demande
Examen de Cambridge FCE : décembre –mars –juin

Vous êtes intéressé ? Vous voulez connaître les dates des prochaines sessions de test ou d'examen ?

Contact :
Gwyneth Soubrier, Responsable CEL / Filière Langues
03 86 60 55 67
Sabrina Denizot , Assistante
03 86 60 55 66

Collaboration CEL / Ecole Supérieure des Arts Appliqués de Bourgogne

L'intérêt suscité par une validation linguistique a généré un partenariat avec le lycée Alain Colas de Nevers sur le Toeic pour la section DSAA (diplôme Supérieur des Arts Appliqués). Un projet est à l'étude sur le BULATS en allemand pour la classe européenne / Terminale.

Un très bon complément aux enseignements classiques avec une dimension plus professionnelle.

Formation/Emploi

Brève

Le «Far East» à votre porte !

Des cours en groupe de **chinois**, **japonais** et **russe** sont proposés par module de 50 heures au Centre d'Etude des Langues.

Pour en savoir plus :
03.86.60.55.67

Nouveauté rentrée 2005

Les Mardis de l'Informatique

Un mardi par mois, les entreprises se verront proposer un séminaire de formation sur des **thèmes très ciblés liés à l'informatique**. Ces journées très pragmatiques (50% du temps consacrés à des exercices, des applications) s'adressent à des spécialistes de l'informatique. Voici un aperçu de notre programmation :

Linux : Serveur de fichier, une alternative à Windows
18 octobre 2005

Sécurité : Mise en place de points d'accès sécurisés
15 novembre 2005
Sécurité : Mise en oeuvre d'une passerelle logiciel
13 décembre 2005
Le coût est de 245E nets de taxe par module et par personne.

Contact :
Nathalie Beaulieu
Tél. 03 86 60 55 78
n.beaulieu@nievre.cci.fr

Calendrier des formations

ORGANISATION / GESTION

Utiliser les indicateurs comptables et budgétaires	4j	08, 15, 22 et 29 Novembre	1 100 E

MANAGEMENT / EFFICACITE PERSONNELLE

Evaluer et développer les compétences	2j	18 et 25 Octobre	550 E

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La formation et le développement des compétences	3j	09, 16 et 23 Nov.	945 E
L'actualité Droit du Travail	1j	17 Novembre	315 E
Le recrutement	3j	08, 15 et 22 Déc.	945 E

PERFORMANCE COMMERCIALE

Persuader grâce aux techniques de vente	3j	17, 27 Oct. et 07 Nov.	630 E
Assurer efficacement la réception d'appels et l'accueil clients	3j	09, 10 et 22 Nov.	555 E

INFORMATIQUE / BUREAUTIQUE

Gérer ses bases de données avec Access	3j	12, 19 et 26 Octobre	555 E
Naviguer et correspondre sur le Web	1j	25 Octobre	185 E

D'autres formations pourront s'ajouter à ce calendrier en fonction des demandes. Faîtes-nous part des stages qui vous intéressent, nous les organiserons dans les meilleurs délais

Et toujours… • nos formules sur mesure
• notre Formation Tutorée Personnalisée

Renseignements et Inscriptions : Gaëlle CATTET

03 86 60 55 60

Formation/Emploi

Pôle demandeurs d'emploi

Rentrée des cycles qualifiants 2005/2006

Pour 2005/2006, le groupe CCI Formation propose, avec l'aide financière du Conseil régional de Bourgogne et du Fonds Social Européen, 3 formations qualifiantes dont l'objectif est de permettre à des demandeurs d'emploi d'aborder un nouveau métier, d'actualiser et de développer leurs connaissances, ou encore de conforter et de valider leur expérience, en réponse aux besoins du marché du travail :

Professionnel de l'Accueil Touristique du 13 septembre 2005 au 30 mai 2006

Objectif : Former des professionnels de l'accueil touristique qui connaissent la spécificité du secteur d'activité et en maîtrisent l'aspect relationnel et linguistique, afin d'être opérationnel dans toutes les entreprises du secteur quel que soit le type de structure (hôtellerie, résidences de vacances, structures de loisirs, sites touristiques, organismes de tourisme,…).

Stages pratiques en entreprise : du 30 janvier au 25 février 2006 et du 03 avril au 17 mai 2006

Technicien des Forces de Vente du 12 octobre 2005 au 27 juin 2006

Objectif : Former des commerciaux opérationnels, capables de mettre en œuvre les principales techniques de vente et d'organisation commerciale, dans un contexte de vente terrain et/ou de vente à distance.

Stages pratiques en entreprise : du 20 février au 04 mars 2006 et du 19 avril au 16 juin 2006

Technicien Supérieur Gestionnaire de Ressources Informatiques du 24 octobre 2005 au 11 juillet 2006

Objectif : Former des techniciens informatiques polyvalents capables d'assurer l'administration et l'exploitation courantes des ressources informatiques, de les mettre ou remettre en exploitation suite à un incident, de proposer des solutions d'évolution.

Stage pratique en entreprise : du 25 avril au 30 juin 2006

Pour tout renseignement sur les formalités d'inscription ou pour accueillir un stagiaire en entreprise :
Corinne PREAULT
03 86 60 55 64
c.preault@nievre.cci.fr

Les diplômés 2004/2005

Les stagiaires des 3 cycles qualifiants mis en oeuvre par le Groupe CCI Formation entre septembre 2004 et juillet 2005, avec l'aide du Conseil régional de Bourgogne et du Fonds Social Européen, se sont retrouvés lundi 18 juillet pour la remise des Certificats Consulaires de Compétences, remise qui clôturait l'année de formation. Il s'agissait des formations suivantes : Institut des Forces de Vente (niveau IV), Technicien en Micro-Informatique (niveau III), et Professionnel de l'Accueil Touristique (niveau IV).

Avec des taux de réussite aux examens situés entre 83 % et 100 %, ces stagiaires ont confirmé la qualité de leur investissement personnel pendant la formation et validé leurs nouvelles compétences. Un réel «plus» pour aborder le marché du travail !

Professionnel de l'Accueil Touristique

93% de réussite à l'examen

- ROCHE Christiane (major)
- AVEZ Laure
- BAJI Marie
- CHENAL Diane
- CONDETTE Sylvia
- DA COSTA Sylvie
- GARAGNION Francis
- HACHKAL Tarek
- JOLY Jérôme
- LAFON Sabrina
- SAUNIER Astrid
- THIBAULT Sabrina
- VINCENT Christine
- VEILLAT Isabelle

Institut des Forces de Vente

83% de réussite à l'examen
(Titre homologué niveau IV)

- COIGNET Cécile (major)
- ALVES Michaël
- BERTRAND Sylvie
- DOUIRI Samir
- EMBAREK Michaël
- LEBLANC Jean-Luc
- LE PISSART Erwan
- MROZ Christelle
- NOIZILLIER Lydia
- SEBASTIAO Adrien

Technicien en Micro-Informatique

100% de réussite à l'examen

- JARRE Arnaud (major)
- DESPATY Maud
- ECARD Bruno
- GAUTHIER Frédéric
- GAUVIN Magali
- MARTINEZ Yannick
- MORIN Sébastien
- NANTHAVONG Bounmy
- PALYS Frédéric
- PRUDENT Adrien
- ROSE Didier
- VACCARI Guillaume
- VERDIERE Boris
- VOILLET Yann

Pour tout renseignement :
Corinne PREAULT
03 86 60 55 64
c.preault@nievre.cci.fr

Pôle étudiants

Formation/Emploi

Développement de l'enseignement supérieur :

partenariat entre la Caisse Régionale de Crédit Agricole Centre Loire et la C.C.I. de la Nièvre

Jean-Pierre ROSSIGNOL, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Nièvre, et Frédéric LIRIS, Directeur Marketing de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Centre Loire, ont signé le 24 août 2005 un contrat de partenariat pour la promotion et le développement des filières d'enseignement supérieur de la C.C.I. de la Nièvre.

Jean-Pierre ROSSIGNOL et Frédéric LIRIS

Cette signature s'inscrit dans la politique de développement de partenariat souhaitée par la C.C.I. – et reprise dans le plan de mandature – pour accompagner le renforcement des plans de marketing et de communication de l'Ecole de Gestion et de Commerce et de l'Ecole Supérieure d'Informatique cs2i.

Promotion des deux écoles, sponsoring de manifestations, partage d'expérience, conférences, stages pratiques, présence sur l'espace «jeunes» du site internet www.ca-centreloire.fr, financement des études à taux préférentiel, autant d'axes de collaboration propres à accompagner l'ambition partagée entre la C.C.I. et le Crédit Agricole Centre Loire en direction des jeunes de la Nièvre.

cs2i Nevers :

remise des diplômes de la première promotion d'étudiants de l'Ecole Supérieure d'Informatique

Julien FURET, Major de la 1ère promotion cs2i Nevers

Seize étudiants de cs2i Nevers ont reçu leur diplôme de fin d'études, jeudi 30 juin 2005 en présence de Christian Poirier, premier vice-président de la CCI de la Nièvre en charge de la Formation, Catherine Hamelin, Directrice du Groupe CCI Formation et Bernard Buffière, Responsable des Etudes de cs2i Nevers.
A l'issue de deux années d'études, ils possèdent un diplôme Bac+4 de *Concepteur de Systèmes d'Information.*
Chefs de projets informatiques opérationnels pour les entreprises, les diplômés cs2i maîtrisent les métiers de base de l'informatique (développement, conception, systèmes) et se sont spécialisés dans un domaine d'expertise (sécurité des réseaux, administration de bases de données, développement web…).
Dans le cadre de leur formation, les étudiants ont également eu la possibilité de préparer les certifications professionnelles CISCO, première référence mondiale en matière de réseautage Internet.
Cette première promotion d'étudiants affiche un taux de réussite à l'examen de 90 %. Parmi eux, 80 % des jeunes ont décroché un diplôme avec mention : 1 mention Très Bien et 12 mentions Bien.
Les étudiants cs2i se caractérisent par une rapidité de leur insertion professionnelle : 9 ont déjà un contrat d'embauche à l'issue immédiate de leur formation, et 5 autres jeunes diplômés ont choisi une poursuite d'études vers un Master de spécialité.
Ont été diplômés :
- Julien FURET, Mention Très Bien, Major de sa promotion
- Mention Bien : David BERTHELOT, Sébastien DECLERCQ, Grégory DELECLUSE, Renaud DELHOUME, Malika DENIEUL, Mélanie GAGNARD, Frédéric MOMBOISSE, Nicolas PICQ, Julien RAVET, Martin de RANCOURT, Damien ROUSSEAU, Amaury TETE
- Romain ESCRIHUELA, Yann KLOECKNER, Nicolas THIBERT

3ème challenge sportif et culturel du campus consulaire de Bourgogne

Les étudiants ont été accueillis dans l'auditorium du Médiapôle de Chalon sur Saône.

Après Autun en 2003 et Nevers en 2004, c'est Chalon sur Saône qui a accueilli le 17 septembre dernier la 3ème édition du Challenge Sportif et Culturel du Campus Consulaire de Bourgogne.

Cette manifestation permet aux étudiants des différentes écoles supérieures consulaires de Bourgogne de se rencontrer dans un esprit de compétitivité toute conviviale.

Huit équipes, représentant l'EGC et le cs2i de Nevers, l'EGC de Chalon sur Saône et l'ESC 1ère année de Dijon, se sont mesurées tout au long de la journée à travers des épreuves diversifiées : rallye culturel, course d'endurance, tournois de basket et de laser game.

Les trois équipes de Nevers se sont classées 3ème (EGC), 4ème (cs2i) et 5ème (EGC), derrière une équipe de Dijon et de Chalon (EGC).

RESEAU eGC ECOLES DE GESTION ET DE COMMERCE

Ecole de Gestion et de Commerce de Nevers
www.egc-nevers.com

cs2i école supérieure d'informatique concepteur de système d'information informatisé

cs2i Nevers
www.cs2i-nevers.com

Formation/Emploi

Emploi

Le crédit d'impôt apprentissage

Les entreprises imposées d'après leur bénéfice réel ou exonérées en application de dispositions particulières peuvent bénéficier, pour les exercices clos à compter du 31 décembre 2004, d'un crédit d'impôt égal au produit du montant de 1.600 E par le nombre moyen annuel d'apprentis qu'elles emploient (apprentis dont le contrat a été conclu depuis au moins 6 mois).

Ce montant est porté à 2.200 E lorsqu'il s'agit d'apprenti reconnu travailleur handicapé ou lorsque l'apprenti, âgé de 16 à 25 ans, bénéficie de l'accompagnement personnalisé, renforcé et assuré par un référent, prévu au profit des jeunes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

Le nombre moyen annuel d'apprentis dont dépend le montant du crédit d'impôt est calculé au titre d'une année civile en prenant en compte les apprentis dont le contrat à atteint une durée d'au moins six mois. Cette condition s'apprécie au 31 mars de l'année civile suivant d'apprentis, le temps de présence d'un apprenti dans l'entreprise au cours d'une année est calculé en mois. Tout mois commencé est comptabilisé comme un mois entier. Un nombre moyen annuel d'apprentis doit être calculé pour chaque catégorie d'apprentis ouvrant droit à un montant de crédit d'impôt différent (soit 1.600 E ou 2.200 E)

Ce crédit d'impôt est plafonné au montant des dépenses de personnel afférentes aux apprentis, minoré des subventions publiques reçues en contrepartie de leur accueil par l'entreprises. Les dépenses de personnel retenues pour le calcul de ce plafonnement comprennent les rémunérations des apprentis et leurs accessoires, ainsi que les charges sociales correspondantes dans la mesure où celles-ci correspondent à des cotisations obligatoires. Les obligations déclaratives des employeurs souhaitant bénéficier de ce crédit d'impôt sont fixées par l'article 49 septies YO du Code Général des Impôts (Annexe III, consultable sur le site **www.legifrance.gouv.fr**).

Ref : Article 244 quater G du Code Général des Impôts

Point A

L'indemnité compensatrice forfaitaire

L'indemnité compensatrice forfaitaire se compose d'une aide forfaitaire, d'aides complémentaires et de majorations.
Au préalable le contrat d'apprentissage doit être enregistré conformément à l'article L 177/14 du Code du Travail.

Point A

L'aide forfaitaire

1.400 E par année de formation.

Les conditions de versement se font sur attestation de l'employeur de la présence de l'apprenti dans l'entreprise faite au plus tôt :

- 4 mois après la date de début du contrat d'apprentissage pour la première année,
- 16 mois après la date de début du contrat pour la deuxième année,
- 28 mois après la date de début du contrat pour la troisième année.

Les aides complémentaires

- Jeune issu CPA ou sorti avant la 3ème • 400 E/an de formation
- Jeune sortant de 3ème ou abandon de classes de CAP ou BEP • 400 E
- + 18 ANS • à la signature du contrat 300 E/an de formation
- Diplôme préparé niveau V • 500 E
- Diplôme préparé niveau IV • 250 E

Ces aides peuvent être cumulées et sont versées à l'issue de chaque année de formation sous réserve de l'assiduité du jeune en CFA. (10 % d'absences injustifiées seront tolérées, au délà aucune aide ne sera versée).

Les majorations

Maître d'apprentissage ayant suivi une formation de tuteur datant de moins de 4 ans
+ 250 E

Existence d'un plan formalisé de formation personnalisée sous réserve assiduité jeune au CFA
+ 100 E

Le Forum départemental des Métiers à Marzy

Le Forum consacré à l'apprentissage, filière de formation rémunérée, s'est tenu le 19 septembre dernier à Marzy

Objectif : proposer un maximum d'opportunités sur le marché du travail local aux quelques 380 jeunes venus sur ce salon, ainsi que répondre à la demande de nombreux employeurs en recherche d'apprentis. Les cinq Centres de Formation des Apprentis de la Nièvre étaient présents à savoir le CFA Agricole, le CFA Industrie, le CFA Polyvalent , le CFA Bâtiment et le CFA de Saint Honoré-les-Bains qui est une antenne des Maisons Familiales et Rurales. La CCI de la Nièvre, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre d'Agriculture, l'Association Avenir, la mission Locale, les PAIO de la Nièvre, l'ANPE, la Direction du Travail, le Conseil Régional étaient partenaires de l'opération.
Aujourd'hui, l'apprentissage a le vent en poupe ! Plus de 250 000 contrats ont été signés en France depuis sept ans. L'engouement pour cette filière de formation, a été favorisé par la mise en place de nombreuses aides et primes de l'Etat, sans oublier les éxonérations. Dans la Nièvre près de 200 postes restent encore à pourvoir dans les métiers de la restauration, de l'hôtellerie, de la boulangerie, de la maçonnerie entre autres.

Point a
Réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

objectif

Permettre à un jeune d'obtenir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistrés au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

public

Jeunes de 16 à 25 ans révolus (dérogation possible)

nature & durée du contrat

- contrat de travail à durée déterminée de type particulier assorti d'une période d'essai de deux mois. Il est établi selon un modèle-type et soumis à enregistrement,
- de 1 à 3 ans selon le cycle de formation (de 6 à 12 mois dans certains cas),

formation

- dispensée obligatoirement au CFA en alternance avec l'entreprise,
- durée variable selon le diplôme ou le titre préparé.

rémunération minimale

Calculée en pourcentage du SMIC sauf dispositions plus favorables de la convention collective. Elle varie en fonction de l'âge de l'apprenti et de sa progression dans le ou les cycles de formation en apprentissage.

Age	1ère année	2ème année	3ème année
16 - 17 ans	25%	37%	53%
18 - 20 ans	41%	49%	65%
21 - 25 ans*	53%*	61%*	78%*

** ou du salaire conventionnel de l'emploi occupé si plus favorable*

exonérations

Entreprises de moins de 11 salariés :
exonérées des cotisations patronales d'origine légale ou conventionnelle imposées par la loi.
Entreprises de 11 salariés et plus :
exonérées des cotisations patronales de sécurité sociale
Attention : ces exonérations sont interrompues dès que l'apprenti a obtenu son diplôme ou titre.
Apprentis :
exonérés des cotisations salariales.

aides financières

- une prime dont le montant et les conditions d'attribution sont déterminés par le Conseil Régional du lieu d'établissement du contrat,
- un crédit d'impôt de 1 600€ (2 200 € pour les apprentis handicapés et les jeunes bénéficiant d'un accompagnement personnalisé) multiplié par le nombre moyen annuel d'apprentis présents depuis au moins 6 mois.

formalités entreprises

- déclaration en vue de la formation d'apprentis pour chaque établissement de l'entreprise,
- désignation d'un maître d'apprentissage,
- déclaration unique d'embauche auprès de l'URSSAF avant le début du contrat,
- visite médicale d'embauche auprès du médecin du travail,
- instruction du dossier par le Service Interface de l'apprentissage (contacter la Compagnie Consulaire dont l'établissement de l'entreprise est ressortissant) qui l'envoie à la DDTEFP pour enregistrement.

Janvier 2005

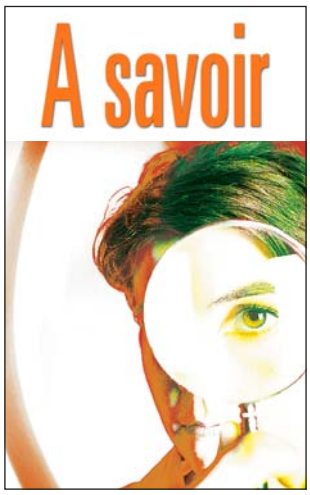

Vous pouvez obtenir un rendez-vous par un simple **appel téléphonique** au **03 86 36 20 99** en laissant votre message sur le répondeur

ou par **courrier** adressé au :
Président du Tribunal de Commerce
Cité judiciaire
6, rue Gambetta
58002 NEVERS cedex

Attention aux propositions d'insertion dans des annuaires professionnels

Le gérant de la société « Annuaire Pro » a été condamné, le 19 juillet dernier, par le tribunal de Colmar pour publicité mensongère. A l'occasion de cette décision, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a souhaité attirer l'attention des chefs d'entreprise sur les pratiques de certaines sociétés proposant l'insertion de leurs coordonnées dans des annuaires et les invite à la plus grande vigilance. Elle a mis en ligne un dossier contenant différentes recommandations.

http://www.minefi.gouv.fr/DGCCRF/04_dossiers/consommation/annuairesprof.htm?ru=04

Artisans, commerçants, industriels, prestataires de services :

Mieux connaître le Tribunal de Commerce

Pierre Girard, président du Tribunal de Commerce de Nevers

Premiers signes de difficulté

Quand votre prévisionnel de trésorerie annonce des pics dépassant vos autorisations de découverts ou que vous ne parvenez plus à obtenir le soutien de votre banque ou à payer vos charges sociales, fiscales ou vos fournisseurs, il est plus que temps de réagir. Vous ne devez pas attendre, mais que faire ?

La cellule de prévention du Tribunal de Commerce de Nevers est à votre écoute. Si vous tardez, il est peut être déjà trop tard !

Si hier la mise en redressement judiciaire a constitué le moyen le plus courant de traiter les difficultés de l'entreprise et d'être à même de résoudre par l'adoption par le Tribunal de Commerce, soit d'un plan de continuation avec remboursement de la dette étalée sur plusieurs années, soit de l'adoption d'un plan de cession, total ou partiel, on constate aujourd'hui, qu'une entreprise déclarée en état de cessation des paiements par son dirigeant, n'a que 5 à 10% de chances de pouvoir obtenir l'adoption d'un plan de remboursement et que seuls 15% de ceux-ci atteindront l'objectif final d'apuration totale des créances.

Le cœur de la prévention

Aujourd'hui et pour la quatrième année, la cellule de prévention du Tribunal de Commerce est à votre écoute. Discrétion, engagement et impartialité sont les maîtres mots de la cellule de prévention, composée de cinq juges, directement placés sous l'autorité de Pierre Girard, Président du Tribunal de Commerce de Nevers.

La confidentialité, avant tout

Gracieusement mis à votre disposition, ces magistrats vous écoutent en toute confidentialité et vous rappellent vos obligations, vous proposent des solutions amiables envisageables dont statistiquement la réussite est de l'ordre de 50%.

«La place du Tribunal de Commerce est prépondérante dans le cadre de la prévention des difficultés des entreprises. Les experts-comptables, les banquiers et les pouvoirs publics connaissent l'existence de cette cellule. Il est a noter la création il y a quelques mois, d'une Cellule d'Information et de Prévention, à la CCI de la Nièvre. L'intervention du Tribunal de Commerce lors des stages de créateurs d'entreprises tant à la CCI qu'à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, contribue à informer les futurs dirigeants. Au fil des années l'action de la prévention s'intensifie et les résultats sont prometteurs. L'augmentation importante des dossiers traités du Tribunal de Commerce lors de ces dernières années en témoignent (25 en 2002 – 58 en 2003 – 66 en 2004 et de l'ordre de 85 en 2005). L'objectif futur du Tribunal de Commerce est de pouvoir traiter autant de dossiers en prévention qu'il y a de procédures collectives ouvertes».

Le Bois Energie en vedette au Salon de l'Habitat et du cadre de vie de Nevers

A savoir

A l'occasion du Salon de l'Habitat et du cadre de vie qui se déroulera les 11, 12 et 13 novembre 2005 dans le Hall Pernot du Centre-Expo de Nevers, la CCI fera la promotion de la filière bois nivernaise sur un stand de 90 m2, situé sur l'Espace Habitat et respect de l'Environnement. (Allée C - Stand 67)

Avec un hectare de forêt par habitant la Nièvre, première chesnaie de France et troisième réserve nationale de pins Douglas, mise sur le développement fort de sa filière bois.

Valoriser et promouvoir la filière bois dans le département est un des objectifs inscrits dans le plan de mandature de la CCI de la Nièvre. Afin de sensibiliser le grand public aux systèmes d'énergies renouvelables au bois, actuellement en forte progression en Europe, des poëles et une installation complète de chauffage à granulés seront présentés sur ce stand. Les granulés ou pellets sont de petits cylindres de sciure de bois très fortement compressée. Leur haute densité énergétique et leur granulométrie régulière en font un combustible moderne permettant l'automatisation complète des systèmes de chauffage. Contrairement aux énergies fossiles le bois-énergie n'est pas soumis aux fluctuations du marché du pétrole et présente une alternative avec un coût très bas. Se chauffer ainsi contribue à limiter l'émission de gaz à effet de serre et à lutter contre le réchauffement de la planète. En préférant ce type d'énergie, les Nivernais participent au maintien et surtout à la création d'emplois dans le secteur du bois, dans un département qui compte un hectare de forêt par habitant.

Les partenaires de la CCI sur le Salon : L'ONF (Office National des Forêts), Fibre Active (l'Agence de développement du département), le Conseil Général de la Nièvre, le Syndicat des Propriétaires Forestiers Nivernais, le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière), les membres de Nièvre Atlantique, l'ADEME, l'ITEBE (Institut Technique Européen du Bois Energie), les Sociétés PERGE, DEVILLE et ARDANTE sont partenaires de cette opération.

La MultiEnergy TM MCA de PERGE

Comment gagner du temps pour accomplir ses démarches administratives ?

La CCI de la Nièvre a organisé la Journée Portes Ouvertes Nationale sur la signature électronique et l'E-administration, le jeudi 13 octobre dernier. De nombreux stands de démonstration, animés par des spécialistes ont accueilli le public.

Pour rester compétitifs, il est nécessaire d'améliorer et de moderniser les méthodes d'échanges avec les administrations. La simplification des procédures au travers des services en ligne sécurisées des impôts, des organismes sociaux, des préfectures ou des collectivités avec la dématérialisation des marchés publics, permettent de s'organiser avec plus d'efficacité. Les certificats de signature électronique délivrés par l'autorité de certification des CCI permettent de garantir la sécurité des échanges sur le net.

Informations auprès de l'Espace Entreprendre au 03/86/60/61/67 ou entreprendre@nievre.cci.fr

Le Comité Interconsulaire en déplacement à Bruxelles

Une grande partie des décisions se prenant désormais au niveau européen, une délégation du Comité Interconsulaire s'est rendue à Bruxelles, fin juin dernier, pour y rencontrer des membres de la Commission Européenne. L'objectif de ce déplacement portait plus spécialement sur la collecte d'informations sur les futures politiques, les travaux de la Commission, l'actualité du moment, le fonctionnement des Directions Générales et ses fonctionnaires et l'identification de contacts pour des opérations futures. Ce fut également l'occasion d'informer ces interlocuteurs sur les besoins caractéristiques des entreprises nivernaises.

Le Comité Interconsulaire de la Nièvre regroupe les trois chambres consulaires du Département à savoir la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Chambre d'Agriculture et la CCI de la Nièvre. Il se réunit régulièrement pour travailler sur des problématiques communes comme le prolongement de l'autoroute A77, la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences…

Jean-Paul Betbèze analyse la peur économique des Français.

Une centaine de chefs d'entreprises a pu assister à la Conférence-débat organisée par le Crédit Agricole Centre Loire et la CCI de la Nièvre, le 30 septembre dernier. Elle avait pour thème «Davantage de croissance en France, comment s'organiser ?». Jean-Paul Betbeze, économiste renommé est directeur des études économiques au Crédit Agricole SA et professeur à l'université de Paris Panthéon-Assas. Membre du Conseil d'analyse économique auprès du Premier ministre, il est également Président de la Commission des Affaires économiques à l'Union des Confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe. Et la liste n'est pas exhaustive ! Jean-Paul Betbèze est l'auteur de plusieurs ouvrages dont l'un des derniers, récemment publiés est *La Peur économique des Français*. Un peuple qui, selon lui demeure «le plus plus inquiet d'Europe», La raison de cette peur trouvant sa source dans l'absence de stratégie des Français…

Pratique

Permanences

Les permanences commerces et services dans la Nièvre.
Pour toutes questions relevant du commerce des services et de l'action sociale des travailleurs indépendants, rencontrez près de chez vous un conseiller technique

De 10 h 00 à 12 heures à :

CHATEAU-CHINON,
Mairie, le 1er mardi du mois

CLAMECY,
Mairie, le 2ème jeudi du mois

CORBIGNY,
Maison du Pays Corbigeois,
les mercredis, toute la journée

DECIZE,
Mairie, le 3ème mardi du mois

LUZY,
Mairie, le 3ème mardi du mois

ST-PIERRE-LE-MOUTIER,
Mairie, le 4ème mardi du mois

Vous pouvez recevoir gratuitement la visite d'un conseiller technique l'après-midi de ces permanences en prenant rendez-vous auprès du secrétariat au plus tard la veille :
Direction de l'Appui aux Entreprises :
Tel 03 86 60 61 17 ou 03 86 60 61 29

Permanences gratuites à la CCI

Vous pouvez rencontrer gratuitement des spécialistes en prenant rendez-vous auprès du secrétariat :

A NEVERS

Conseil Social (Service d'action sociale des Travailleurs indépendants)
Chaque vendredi de 9 à 12 h et de 14 h à 17 h
Rendez-vous auprès de la Direction de l'Appui aux entreprises
Tel 03 86 60 61 29

Permanences juridiques de la CCI
Les 1ers et 3èmes lundis après-midi de chaque mois de 14 h à 17 h 30
Rendez-vous auprès de la Direction de l'Appui aux Entreprises au 03 86 60 61 29

A COSNE-SUR-LOIRE

(antenne de la CCI)
CONSEIL SOCIAL DU SASTI
(Service d'Action Sociale des Travailleurs Indépendants)
Les 2èmes vendredi de chaque mois de 13 h à 17 h
Rendez-vous auprès de l'Antenne de la CCI à Cosne-sur-Loire
Tel 03 86 28 86 86

BUREAU ORGANIC NEVERS

13, rue Jean Desveaux
58000 Nevers
Tel 03 86 61 15 81
(ouverture le lundi, mardi, jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h et mercredi sur rendez-vous)

Calendrier permanences 2005 Mairie de Cosne-sur-Loire, quai Jules Moineau

Le matin de 9 à 12 heures
sur rendez-vous :
9 novembre 2005 et
7 décembre 2005
Pour prendre rendez-vous téléphoner au 03 86 61 15 81

Chiffres et indices

Prix à la consommation

Ensemble des ménages - France hors tabac

Juillet 2005	111,1
Janvier 2005	109,5
Juillet 2004	109,3

Coût de la construction

Indice	Moyenne associée
1er Trimestre 2005	1269,50
4ème trimestre 2004	1258,25
1er trimestre 2004	1211,00

SMIC depuis le 1er juillet 2005

SMIC horaire : 8,03 E (brut)
SMIC mensuel (151,67 heures)
1217,88 E brut

Tableau CFE août 2005

	Inscrits	Modifiés	Radiés	Total
Personnes physiques	13	10	12	**35**
Personnes morales	10	30	6	**46**
Sociétés de fait				
Totaux	**23**	**40**	**18**	**81**

Foires et Salons

Si un salon vous intéresse, nous vous conseillons vivement d'appeler les organisateurs avant d'effectuer tout déplacement, des modifications de dernière heure pouvant survenir.

OCTOBRE

du 14 au 17 octobre 2005
Salon Paris fermier - Salon national des producteurs fermiers – Paris Espace Champerret — Tel 01 44 54 27 80
www.salonsfermiers.com

Du 16 au 17 octobre 2005
NATEXPO – Salon Professionnel des produit biologiques de la forme et de la santé – Paris Expo Porte de Versailles - Organisateur Comexpo Paris – Tel 01 49 09 60 68 – **www.natexpo.com**

Du 21 au 24 octobre 2005
SILMO – Salon international de l'optique-lunetterie – Paris Expo Porte de Versailles – Organisateur Comexpo Paris – Tel 01 49 09 89 10
www.silmo.fr

Du 28 octobre au 01 novembre 2005
CHOCOLAT – Salon du Chocolat – Paris Carrousel du Louvre – Organisateur Event International – Tel 01 45 03 21 26
www.chocoland.com

EQUITA LYON – Salon du Cheval et du Poney - Lyon Eurexpo – Organisateur Package Organisation – Tel 04 72 77 45 85
www.equitalyon.com

NOVEMBRE

Du 3 au 5 novembre 2005
FATEX – Salon international de la fabrication habillement et accessoires – Paris Nord Villepinte – Organisateur Profatex SA – Tel 01 40 20 03 98 – **www.fatex.fr**

POPAI EUROPE – Rendez-vous professionnel de la PLV, publicité sur le lieu de vente – Paris Expo Porte de Versailles – Organisateur Reed Expositions France – Tel 01 47 56 24 85 – **www.saloncompv.com**

Du 3 au 6 novembre 2005
SALON DU PATRIMOINE CULTUREL – Paris Carrousel du Louvre – Organisateur Sécession – Tel 01 49 53 27 20 – **www.patrimoineculturel.com**

Du 4 au 6 novembre 2005
GASTRONOMIE ET VINS – Salon des vins, de la gastronomie et des arts de la table – BOURGES – Organisteur Coulisses – Tel 02 48 27 40 60
www.lesrivesdauron.com

Du 4 au 14 novembre 2005
ANTIQUAIRES – Salon des Antiquaires Paris Hippodrome de Longchamp Organisateur CMO – Tel 01 44 88 52 60
www.cmo-antiques.com

Du 5 au 13 novembre 2005
MARJOLAINE – Salon de l'alimentation bio, des écoproduits, de l'habitat sain, du tourisme vert et de l'environnement Paris Parc Floral – Organisateur Spas Tel 01 45 56 09 09
www.spas-expo.com

Du 8 au 10 novembre 2005
CARTES – Forum international des technologies de la carte et de ses applications – Paris Nord Villepinte – Organisateur Exposium – Tel 01 49 68 52 84
www.cartes.com

IT SECURITY – Forum international des technologies, applications et transactions sécurisées – Paris Nord Villepinte Organisateur Exposium
Tel 01 41 90 47 17
www.technoforum.fr

Du 7 au 12 novembre 2005
BATIMAT - Salon international de la construction – Paris Expo Porte de Versailles – Organisateur Reed Expositions France – Tel 01 47 56 51 51 – **www.batimat.com**

Du 11 au 13 novembre 2005
Salon de l'Habitat et du cadre de Vie – Nevers - Centre Expo – Organisateur NIVEXPO – Renseignements : Annabelle Rapiat au 03 86 61 37 34
info@nivexpo.com

FUNERAIRE – Salon professionnel international regroupant l'ensemble de la profession de l'art funéraire et de ses services – Paris Le Bourget – Organisateur COSP – Tel 01 40 76 45 00 – **www.salon-funeraire.com**

Du 14 au 18 novembre 2005
Salon européen des plastiques, du caoutchouc et des composites – Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte, conjointement à la 35ème édition du MIDEST – Organisateur Reed Expositions – Tel 01 47 56 21 31
www.europlast.com

Du 15 au 18 novembre 2005
MIDEST – Salon mondial de la sous-traitance industrielle – Paris-Nord Villepinte – Organisateur Reed Expositions France – Tel 01 47 56 52 03 – **www.midest.com**

Du 16 au 18 novembre 2005
MAPIC – Marché international professionnel de l'implantation commerciale et de la distribution – Cannes Palais des Festivals – Organisateur Reed Midem – **www.mapic.com**
Le marché international de référence des professionnels de l'immobilier commercial

mapic
The international market for retail real estate

Sur plus de 8000 m², le Mapic constitue la vitrine des projets dans le domaine de l'immobilier commercial pour les centres commerciaux, les centres ville et tout autres types d'espaces commerciaux de 55 pays. Réseau unique d'enseignes, d'investisseurs et de marques franchises. Il offre trois jours d'opportunités à 1200 chefs d'enseignes pour trouver leurs futurs débouchés et nombreuses opportunités de partenariats.

Du 23 au 25 novembre 2005
EDUCATEC 2005 - Paris Expo Porte de Versailles
EDUCATEC, Unique rendez-vous en France à l'attention des professionnels de l'Education et des collectivités en charge de l'enseignement réunira, pour cette édition 2005, 200 exposants. Ce salon propose un éventail de dernières nouveautés en matière d'équipements, de produits et de services pour l'Education et la Formation. Organisateur Tarsus Groupe MM - Tel 01 41 18 86 18 - www.educatec.com

Du 17 au 20 novembre 2005
PARIS PHOTO – Salon européen de la photographie d'Art – Paris Carrousel du Louvre – Organisateur Reed Expositions France – Tel 01 41 90 47 70 – **www.parisphoto.fr**

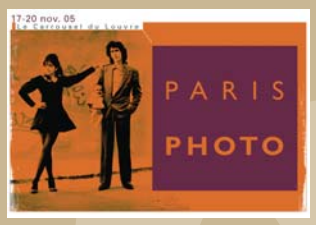

Du 18 au 20 novembre 2005
VIVEZ NATURE – Salon de l'Agriculture biologique, de l'environnement et des produits au naturel – LYON EUREXPO – Organisateur SARL Naturally
Tel 03 86 78 19 20
www.vivez-nature.com

Du 22 au 24 novembre 2005
MAINTENANCE – Salon de toute la maintenance – Paris Expo Porte de Versailles - Organisateur Infopromotions – Tel 01 44 39 85 00

Du 24 au 28 novembre 2005
VIGNERONS INDEPENDANTS – Salon des vins des vignerons indépendants – Paris Expo Porte de Versailles – Organisateur Vignerons Indépendants de France – Tel 01 53 02 05 18 – **www.vigneron-independant.com**

Du 26 novembre au 2 décembre 2005
EUROPACK – Salon de l'Emballage – LYON EUREXPO – Organisateur Exposium Tel 01 49 68 51 69
www.europackonline.com

Du 29 novembre au 2 décembre 2005
POLLUTEC – Salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement pour l'industrie – Paris Nord Villepinte – Organisateur Reed Expositions France – Tel 01 47 56 21 24 – **www.pollutec.com**

Du 30 novembre au 1er décembre 2005
PROGILOG – Salon du Supply Chain Management et de la traçabilité – Organisateur Tarsus Groupe
Tel 01 41 18 86 18

DÉCEMBRE

Du 1er au 5 décembre 2005
CREATIONS & SAVOIR-FAIRE – Paris Expo Porte de Versailles – Organisateur Compagnie du nouvel art de vivre Tel 01 49 09 60 00
www.creations-savoir-faire.com

Du 3 au 11 décembre 2005
CHEVAL-PARIS – Salon du Cheval de Paris – Paris Expo Porte de Versailles – Organisateur Comexpo Paris
Tel 01 49 09 60 00
www.salon-cheval.com

Salon de la PISCINE & DU SPA – 42ème édition – Paris Expo Porte de Versailles, Hall 7.1 – Organisateur Reed Expositions France – Tel 01 41 90 47 10
www.salonpiscineparis.com
Pendant 9 jours, le salon de la Piscine & du Spa permettra à tous ceux qui ont un projet, de venir à la rencontre des marques, de faire le point sur les nouveautés et les innovations technologiques et de s'informer des dernières normes de sécurité (la loi prend définitivement effet le 1er janvier 2006) – En 2004, la France comptait 1 056 000 bassins dont 720 000 piscines enterrées et 336 000 hors sol, soit une évolution de près de 30% comparé à 2001 et de 74% pour les piscines hors sol. Le phénomène piscine a gagné toutes les régions de France. C'est dans le nord que l'on a enregistré les plus forts taux de progression (+ 70% entre 2001 et 2004).

Du 9 au 10 décembre 2005
TOYMANIA – Salon des jeux, jouets, poupées et objets publicitaires de collection – Paris Espace Equinoxe – Organisateur Toymania
Tel 01 46 38 72 08 – **www.toymania.fr**

Du 2 au 12 décembre 2005

NAUTIQUE – Salon, nautique international de Paris – Paris Expo Porte de Versailles – Organisateur Reed Expositions France – Tel 01 41 90 47 10 – **www.salonnautiqueparis.com**

Petites annonces

cette rubrique mise gracieusement à disposition des ressortissants ne peut en aucun cas se substituer à un support professionnel. Ainsi la CCI n'a pas d'obligation de résultats, ni d'impératif de de respecter les délais de parution demandés. Les annonces sont diffusées dans la mesure de la place disponible. Pour vos petites annonces : d.touzin@nievre.cci.fr

Fonds de Commerce (ventes)

Proximité Nevers dans commune de 1200 habitants, vends fonds de commerce Fleurs, droguerie, bimbeloterie - Prix 38 000 E - Loyer mensuel 470 E
Tel 03 86 58 43 13

582H0047 : Dans petite ville dynamique de la Nièvre en développement, vend, cause retraite, bar-restaurant sur bel emplacement, avec parking - CA de 90 000 E - fermé dimanche après-midi et lundi – vacances 4 semaines – logement F4 refait à neuf - prix : 35 800 E
Contacter Agence BELON
03 86 59 72 40

581H0046 : Dans région Centre, ville touristique, vend cause santé, bar-restaurant sur très bon emplacement et axe de passage – CA 17 000 E sur 6 mois – fermé dimanche – logement F4 sur 2 étages – affaire à développer – prix 33 000 E
Contacter Agence BELON
Tel 03 86 59 72 40

582C0041 : Dans ville du sud-nivernais, vend fonds de motoculture de plaisance – 170 m² + réserve de même surface, avec parking et cour privative – sur terrain clos de 600 m² - toiture refaite – CA 664 292 E pouvant évoluer – affaire à développer – prix fds, murs et stock à débattre
Contacter M.F. Bonnefond CCIN
Tel 03 86 60 61 29

581C0042 : Dans village dynamique, vend multiservices : bar-tabac-jeux de grattage-épicerie-journaux – gaz point vert - point poste bien situé – sans investissement – loyer 381 E mensuel – appartement F4 refait à neuf – terrasse, garage, jardin – idéal pour première affaire – forte demande de restauration – fermé mercredi – 3 à 5 semaines de congés – prix 55 000 E
Contacter SCP JACOB & THEVENY
Tel 03 86 39 30 00

583H0049 : Dans bourg de 220 habitants, vend, urgent cause santé, bar-tabac-articles de pêche-française des jeux ouvert de 7h30 à 19h30 – magasin sécurisé (alarme + coffre) fermé le lundi et 3 après-midi par semaine de 13h à 16h – prix du fonds 88.000 E - prix des murs 32.000 E
Contacter Maître BARDU
Tel 03 86 70 90 40

581C0044 : Dans commune de 2 200 habitants, vend, cause retraite, fonds photo argentique et numérique 1) photographie traditionnelle, portraits, reportages, vente 2) activité de photographie industrielle et publicitaire (station de traitement numérique intégrée à l'affaire) – bonne clientèle
Contacter Me CLERGET
Tel 03 86 68 11 73

581C0045 : Dans petit village du Haut-Nivernais, à vendre, cause retraite, multiservices (bar, repas, épicerie, dépôt de pains) – locaux et matériels en parfait état – loyer modéré, logement F4 compris – établissement offrant de réelles possibilités de développement – prix 31 000 E + stock
Contacter M. LANG
Tel 03 86 39 89 43

583H0052 : Au cœur du Parc Naturel Régional du Morvan, vend fonds de commerce Hôtel Restaurant - Bar – bonne affaire
Contacter Me KOWAL
Tel 03 86 22 82 38.

582C0046 : A saisir très beau vidéo club de 220 m² - location de DVD uniquement – pas de distributeur automatique – local proche de la gare, face au cinéma, rue passagère - loyer 1 035 HT – CA 240 000 E ou pas de porte à céder
Tel 03 86 23 02 90 / 06 19 81 22 34

583C0043 : Au cœur de la ville thermale, 400 m² d'entrepôt ou atelier pour toute activité, avec 2 logements indépendants dont une maison individuelle F4 tout confort – état neuf de l'ensemble – Prix très intéressant : 117 000 E
Contacter Immobilière du Château
03.86.30.74.21.

583H0053 : Sur site touristique, proche ville thermale, cadre de vie agréable, vend restaurant-bar-tabac d'une surface de 150 m², capacité 80 couverts + terrasse de 20 places – cuisine aux normes, matériel et agencement en très bon état – aucun frais à prévoir – très bonne clientèle fidélisée – CA en augmentation constante 280 000, rentabilité 45 000 E - loyer modéré 250 E - appartement F4 + agrandissement possible, garage, terrain 1000 m².
Contacter Me JOURDAN
03.86.30.00.55.

Pratique

Pratique

582C0048 : Dans petit bourg de 260 habitants, très passager, vend, cause santé, belle surface commerciale bar-tabac-restaurant-épicerie– CA 66 000 E - remise 5 900 E - clientèle étrangère 6 mois par an – logement F4 + cour – fermé le mercredi – prix 51 000 E
Contacter Agence BELON
03.86.59.72.40.

Vends Pâtisserie-chocolaterie, Place mairie dans ville dynamique-Grand laboratoire – Possibilité logement et boulangerie envisageable – Climatisation – Chiffre à développer – Loyer 329 E par mois – Prix 75 000 E
Tel 06 88 09 56 49

581C0052 : Dans chef-lieu de canton, vend fonds presse-librairie-papeterie-bibelots-loterie situé en centre-ville (population doublée l'été) + 2 grands appartements dont un refait à neuf – EBE en progression – magasin entièrement informatisé – cessation immédiate : changement d'activité - idéal pour couple – murs + fonds = 260 000 + stock
Contacter SCP JACOB ET THEVENY
03.86.39.30.00

Emploi (demandes)

Jeune Homme, titulaire d'un BTS Arts appliqués, recherche pour préparer un BAC PRO communication graphique par l'alternance, une entreprise susceptible de l'accueillir.
Tel 03 86 26 70 69
e-mail : serin.g.l@wanadoo.fr

Femme 44 ans, dynamique, recherche poste de Secrétariat de Direction – 10 années d'expérience – Connaissance des logiciels WORD – EXCELL – ACCESS – CIEL Paye, Comptabilité, Gestion commerciale Permis B
Tel 06 77 03 15 88

Ingénieur, 13 ans d'expérience professionnelle en études, recherche, développement propose ses services aux entreprises : recherches documentaires, calculs analytiques et par éléments finis, mesures, essais, modélisations, recherches de fournisseurs, homologations de nouveaux produits, rédactions techniques.
Contact au 03 86 61 24 41

Registre du Commerce

ALLIGNY SUR COSNE
Gilles CAILLE
Prestations de services viticoles et espaces verts
Les Carrés
58200 ALLIGNY-SUR-COSNE
Création juin 2005

ALLUY
Martial ROZEZ
TOUT'OCCAS AU CHALET
Vente de mobilier d'occasion, fin de séries, déclassés
Le Bois de Seigne
ZA du Bois
58110 ALLUY
Création mai 2005

ARLEUF
Séverine TENAGUILLO
Le Grenier du Morvan
Brocante, dépôt-vente, vente de vieux papiers, jouets, livres neufs et d'occasion, linge de chaussures, bijoux fantaisie neufs et d'occasion (en sédentaire et non sédentaire)
Les Rollots
58430 ARLEUF
Création juillet 2005

AVRIL-SUR-LOIRE
Pascal GIACALONE
ADEP
Espaces verts et toutes activités s'y rapportant
Les Loges de Bruyère
58300 AVRIL-SUR-LOIRE
Création juin 2005

BILLY-SUR-OISY
SARL CDSG CHAUFFAGE DEPAN SOLAIRE GEOMETRIE
Vente installation dépannage entretien chauffage gaz fioul solaire, géothermie plomberie aménagement de salles de bains
Place du Pilorie
58500 BILLY-SUR-OISY
Création juillet 2005

BRASSY
Steven Harris
Création et entretien d'espaces verts, jardinage, et prestations accessoires s'y rapportant. Contrôler le bon état d'habitations, prospection et visites de maisons de vacances.
Vaucomiaux
58140 BRASSY
Création juin 2005

BREVES
SARL AGENCE TECHNIQUE PITTINO
Etudes techniques et commerciales pour la construction et l'aménagement de bâtiments pour des projets industriels de structures métalliques, conseils techniques pour la construction, l'aménagement de bâtiments pour des projets industriels de toute nature
9, Route Buisonnière
58530 BREVES
Création mai 2005

CHATEAUNEUF-VAL-DE-BARGIS
Stéphane BOYER
Taxis Colis Châteauneuf
Transport public de marchandises avec un véhicule de moins de 3,5 t
Les Bornets
58350 CHATEAUNEUF-VAL-DE-BARGIS
Création mai 2005

CHAULGNES
Laurent DE CLERCQ
Organisation de manifestation et services annexes y compris la restauration rapide en non sédentaire, conseil en communication
Le Castel
58400 CHAULGNES
Création juin 2005

CHAZEUIL
Thierry RAGON
Etablissements RAGON
Travaux Publics, exploitation forestière, vente de bois, élagage en nacelle (sauf en forêt) broyage déneigement
Le Bourg
58700 CHAZEUIL
Création mai 2005

CERCY-LA-TOUR
SARL AU TEMPS PASSE
L'air du Temps Passé
Antiquité brocante dépôt-vente, achat-vente d'objets (en sédentaire et non sédentaire)
Les Coddes
Route de Fours
58350 CERCY LA TOUR
Création juillet 2005

CHEVENON
Patrick MINOIS
TRIKINI
Bar, Brasserie, Snack
Rue Pré Sainte Geneviève
Plan d'eau
58160 CHEVENON
Création juillet 2005

CLAMECY
SARL TRIOR
Diagnostic immobilier
4, rue Mariée Davy
58500 CLAMECY
Création juin 2005

Grégoire VOISIN
D'une Branche à l'Autre
Technicien de l'arbre élagage, taille, entretien d'arbres d'ornement, abattage d'arbres, gestion, entretien de parcs et jardins, tous espaces verts
58500 CLAMECY
Création juin 2005

Philippe LAPLASSE
Les Jardins d'Aurore
Fleuriste, paysagiste, entretien de sépultures
18, rue du Grand Marché
58500 CLAMECY
Création juin 2005

CORVOL L' ORGUEILLEUX
Virginie JARREAU
Aux Petites Mains
Mercerie, articles de confection et d'ameublement
Sauzay
58460 CORVOL L'ORGUEILEUX
Création juillet 2005

COSNE-COURS-SUR-LOIRE
Patrick DAREAU
A Graff Style
Sérigraphie sur tout support, vente de textiles
2, rue des Rivières Saint-Agnan
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
Création juillet 2005

Ets GUILLEMEAU
Commerce de produits pétroliers station service
8, avenue du Général Leclerc
58530 DORNECY
Création juillet 2005

COULANGES-LES-NEVERS
Régis AMELAINE
Régis Mécanique Service
Mécanique, entretien, dépannage électronique, hydraulique, réfection de flexible à domicile, de matériel viticole, vente de produits pétroliers
36, rue des Filles
58660 COULANGES-LES-NEVERS
Création mai 2005

COURCELLES
GONZALES ASSOCIES EGA
Bar Auberge du Moulin
Bar restaurant vente de cartes et d'articles de pêche
Route de Nevers
58210 COURCELLES
Création mai 2005

DECIZE
SARL COSNAY IMMO
Traitement comptabilité, administrateur de biens
2, Quai Henri Roblin
58300 DECIZE
Création juin 2005

Michel SALBRICQ
ATOUTECROC
Vente d'alimentation et accessoires pour animaux de compagnie et loisir. Toilettage en self service, vente sur stand, expositions concours animaux
20, route de Champerret
58300 DECIZE
Création juin 2005

DONZY
Keith BROUGHTON
Brocante en non sédentaire
2, rue des Remparts
58220 DONZY
Création mai 2005

DORNECY
Marlène LEMAITRE
MULTI SERVICES LEMAITRE M
Entretien d'espaces verts, taille de haies et plantations ornementales, élagage des arbres, paysagiste, entretien, nettoyage de pierres

tombales (sédentaire), vente de lots divers (en non sédentaire)
5, rue du Capitaine Hamaceck
58350 DORNECY
Création juin 2005

ENTRAINS-SUR-NOHAIN
Pascal VINCHON
EVENEMENCE 58 PASCAL SONO
Animation, sonorisation, éclairage, location de matériel, sonorisation et éclairage, vente de matériel de décoration, décoration de salle
14, rue du Dauphin
58410 ENTRAINS-SUR-NOHAIN
Création mai 2005

EPIRY
Johnny BEVILLON
Le Saint Louis
Boulangerie, Pâtisserie, petite épicerie avec tournées
Le Bourg
58800 EPIRY
Création juillet 2005

FOURCHAMBAULT
SARL PERRAES CONSTRUCTION
Entreprise de bâtiment
3 T Impasse Chantolles
58600 FOURCHAMBAULT
Création juillet 2005

FOURS
Jacky BRUNET
Réalisation et entretien de plantation ornementale paysagiste, peinture intérieure et extérieure, maçonnerie, vitrerie, nettoyage de locaux, démoussage de toitures, nettoyage de façades, entretien de pierres tombales
6, route de Luzy
58250 FOURS
Création mai 2005

LA CHARITE-SUR-LOIRE
Marie-Pierre BAROUX
Comme ci Comme ca
Vente de fournitures pour loisir
6, Place des Pêcheurs
58400 LA CHARITE-SUR-LOIRE
Création juin 2005

LANGERON
TRANSPORTS RESSAT
Transport routier de marchandises sur toutes distances et au moyen de tous types de véhicules
La Maison rouge
58240 LANGERON
Création mai 2005

LA MACHINE
Mohamed LAARBI
La Guinguette
Restauration et camping
Base de Loisirs de l'Etang Grenetie
58260 LA MACHINE
Création juin 2005

LORMES
SARL TEMPS QUI PASSE
Au Temps qui passe
Salon de thé, galerie d'art, brocante
44, rue Paul Barreau
58140 LORMES
Création juin 2005

LUTHENAY UXELOUP
EURL JPH ELEC
Electricité alarme, plomberie
Bruyères Radon
58240 LUTHENAY UXELOUP
Création juillet 2005

LUZY
EURL LUZY PRESSE
Maison de la presse, librairie, papeterie, journaux, carterie, vente de bijoux fantaisie cadeaux fournitures et matériel de bureau, confiserie, vaisselle, jeux de hasard
10, rue de la République
58170 LUZY
Création juillet 2005

Sarl AA DEVELOPPEMENT
AiA édition
Edition de presse et de livre, régie publicitaire, assistance, audit, conseil en matière commerciale administrative
8, rue du Palluau
58170 LUZY
Création juillet 2005

LYS
EURL LYSELEC
Electricité générale dépannage entretien maintenance installation. Entretien de pelouses jardins, tailles de haies débroussaillage, déco jardins
La Coudraye
58190 LYS
Création juillet 2005

MARS SUR ALLIER
René MAKAROF
MAK'MULTISERVICES
Terrassement manuel
Les Champs Poursins
58240 MARS SUR ALLIER
Création juillet 2005

MARZY
MARKETING +
M+
Commercialisation de tous produits et services défiscalisation, formation de tous personnels, recrutement de tous personnels en toutes matières, conseil mercatique dans tous les domaines
Rue aux Chèvres
58180 MARZY
Création mai 2005

Jean-Louis SAUNIER
JLS FORMATION
Installation de matériel et logiciels, informatique, formation
30, rue de la Croix Saint Etienne
58180 MARZY
Création juin 2005

MONTENOISON
OGAWA
Conseil en informatique services et développement informatique dans tous domaines d'activité professionnel ou particulier
Noison
58700 MONTENOISON
Création mai 2005

MONTIGNY-SUR-CANNE
Arlette MODESTI
Au Rayon de Soleil
Alimentation Générale
Le Bourg
58340 MONTIGNY-SUR-CANNE
Création juillet 2005

MONTSAUCHE-LES-SETTONS
Philippe LE FUR
PHIL' BAZAR
Bazar, articles de pêche, mercerie, quincaillerie, cartes postales, cadeaux, librairie, papeterie, accessoires, camping et accessoires cycles
Place Marcel Marillier
Le bourg
58230 MONTSAUCHE-LES-SETTONS
Création mai 2005

MOUX-EN-MORVAN
Jurriaan GELDERMANS
Maison Bellevue
58230 MOUX-EN-MORVAN
Création juillet 2005

MYENNES
SARL TECHNI GRAFFIK S DESIGN
Réalisation, décoration, impression sur tous types de support par le procédé de la sérigraphie et ses dérives
4, rue Saint Ges
58440 MYENNES
Création juillet 2005

NEVERS
EXCELLIANCE BATIMENT INDUSTRIE
Interim, mise à disposition provisoire d'utilisateurs de salariés en fonction d'une qualification connue qu'elle embauche et rémunère
10, rue de Hanoï
58000 NEVERS
Création mai 2005

NBI BATIMENT
Maçonnerie, ravalement de

façades, revêtements de sols et murs, isolation , peinture intérieure, couverture, pose de menuiserie, pose de serrurerie
17, rue du Mont Victoire
58000 NEVERS
Création mai 2005

GM Le plaisir nivernais du chocolat
Jeff de Bruges – Martial
Préparation et vente de chocolats dragées, crèmes glacées, confiseries et produits annexes s'y rapportant
9, rue des Ardilliers
58000 NEVERS
Création mai 2005

KELI TECHNOLOGIY
Import export gros et demi-gros, détail de composants électroniques, matériels informatiques, logiciels, Tvhit vidéo, téléphonie, alarmes, sécurité
4, Place Maurice Ravel
58000 NEVERS
Création mai 2005

SARL ANGEL MARTIN
MENUISERIE
Sculpture et toutes activités de négoce s'y rapportant
23, Boulevard Saint Exupéry
58000 NEVERS
Création juin 2005

SARL ARNOLD LOISIRS
Négoce de piscines de produits d'entretien, piscines et accessoires, négoce de spa, sauna hammam, éléments de décoration, négoce de systèmes de sécurité et d'alarme. Négoce de fontainerie, systèmes à énergie renouvelable
53, Bd du Pré Plantin
58000 NEVERS
Création juin 2005

Josiane SANCHEZ
EN APART'HE
Restauration rapide, dégustation de thés, vente de thés, confitures, cadeaux et produits s'y rapportant
18, rue des Ardilliers
58000 NEVERS
Création juin 2005

SARL ASCS
SOLABAIE
Achat et vente de fermetures (fenêtres, volets roulants et autres)
3, rue Saint Gildard
58000 NEVERS

Pratique

Création juin 2005

Stéphane BROCHT
STEPH PILOTE
Voiture pilote de convoi exceptionnel
6, rue du singe – appart 1
58000 NEVERS
Création juin 2005

CONTROLE TECHNIQUE DES BORDS DE LOIRE
Contrôle technique de véhicules, automobiles, motos et poids lourds
8, Place du Champ de Foire aux Moutons
58000 NEVERS
Création juin 2005

SA SAN MARINA
Commerce de détail de chaussures, articles chaussants, bonneterie textiles maroquinerie et tous accessoires s'y rapportant
62, rue François Mitterrand
58000 NEVERS
Création juillet 2005

SARL PECHE MELBA
LA FEE
Vente de vêtements et sous-vêtements, chaussures et tous articles de confection avec leurs accessoires
10, rue des Ardilliers
58000 NEVERS
Création juillet 2005

Issam RAMZI
ZAKHO
Restauration rapide sur place et à emporter, vente de boissons et produits alimentaires
8, rue de la Revenderie
58000 NEVERS
Création mai 2005

SARL XTD
Négoce de pièces détachées et accessoires automobile
31, rue de Coblence
58000 NEVERS
Création mai 2005

Grégory ROBERT
Voiture pilote pour convois exceptionnels
11, impasse Louis Stévenot
58000 NEVERS
Création juillet 2005

SARL LOUFA
Le Courrier
Café Bar
2, rue Jean Jaurès
58000 NEVERS
Création juillet 2005

OUAGNE

Christelle FANTOU
La Providence
Restaurant Bar
Le Bourg
58500 OUAGNE
Création juin 2005

OULON

SARL EDITIONS NUIT D'AVRIL
Editions d'ouvrages
Le Bourg
58700 OULON
Création juillet 2005

PREMERY

Stéphane BOULANGER
Vente de meubles et objets anciens ou d'occasion (en sédentaire et non sédentaire)
80, Grande Rue
58700 PREMERY
Création juin 2005

RAVEAU

MD Diffusion
Prestations de services de distribution de prospectus et journaux
La Chazué
58400 RAVEAU
Création mai 2005

SAINT-AMAND-EN-PUISAYE

SARL ACCUEIL HOTELIER LOIRE ET VIGNOBLES
Villa Hôtel
Hôtel de tourisme, chambres d'hôtel avec petit déjeuner, restauration rapide, vente de produits régionaux, location de salle pour séminaire, réunion exposition, organisation de séminaires
La Charmille
58310 SAINT-AMAND-EN-PUISAYE
Création juin 2005

SAINT-BENIN-D'AZY

Alain de SAINT RAPT
Exploitant forestier
Montgoublin
58270 SAINT-BENIN-D'AZY
Création mai 2005

SAINT-ELOI

SARL CALL CENTER DU CENTRE
Prestation de service téléphonique pour compte de tiers, prise de RDV, prestations de services dans le domaine du recouvrement, prestations de services administratifs
4, rue des Fougères
58000 SAINT ELOI
Création juin 2005

SAINT-HONORE-LES-BAINS

EURL JMD
Acquisition, propriété administration et gestion par location ou autrement de tous biens et droits mobiliers ou immobiliers généralement toutes opérations commerciales financières mobilières ou immobilières
22, avenue Eugène Collin
58360 SAINT-HONORE-LES-BAINS
Création juin 2005

SAINT-PARIZE-LE-CHATEL

René MEYER
Le Panier Saint'Pa
Alimentation générale multi-services, bouteille gaz
1, Place de la Poste
58160 SAINT-PARIZE-LE-CHATEL
Création juin 2005

SAUVIGNY-LES-BOIS

EDICONSEIL
Réalisation de diagnostic d'études et l'ingénierie
45, route de l'étang
58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Création mai 2005

Eric LAMIDIEU
Exploitation forestière
5, route de Tracy
Forges
58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Création juin 2005

TAMNAY-EN-BAZOIS

Christian JOLIVEAU
Artisanat du Bazois
Fabrication de jeux d'échecs, dépôt-vente d'artisanat d'art et produits régionaux vente d'artisanat et de produits régionaux
Le Bourg
58110 TAMNAY-EN-BAZOIS
Création juin 2005

VARENNES-VAUZELLES

STOCK HOUSE
Achat et vente de tous produits d'équipements de la personne et de la maison
Rue Henri Bouquillard
Le Champ des Noyers
Zone industrielle Nevers-Nord
58640 VARENNES-VAUZELLES
Création mai 2005

SARL RIFFAULT INVESTISSEMENT
Holding prise de participation minoritaire ou majoritaire dans toutes sociétés
Rue Gay Lussac
ZAC Le Champ Mâle
Zone industrielle Nevers-Nord
58640 VARENNES-VAUZELLES
Création mai 2005

GIANGARLO
La Tarentella
Restaurant, salon de thé, brasserie, pizzeria, plats à emporter
Boulevard camille Dagonneau
Zone industrielle Nevers-Nord
58640 VARENNES-VAUZELLES
Création mai 2005

SARL EXPANSION 2
Château d'Ax
Achat et vente de canapés fauteuils, salons, meubles et tous objets, accessoires
Route Nationale 7
Zone industrielle Nevers-Nord
58640 VARENNES-VAUZELLES
Création juillet 2005

TRANSCOMMERCE TRANSARTISANAT

Mis en place par les notaires de la Nièvre, des agences immobilières et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Nièvre, TRANSCOMMERCE a pour objectif de faciliter la transmission des commerces, des cafés-hôtels-restaurants et des locaux commerciaux, en centralisant les offres de vente. La diffusion des offres est assurée pendant un an sur les supports de promotion spécifiques au réseau : journal mensuel d'annonces et site internet www.transcommerce.com

Deux possibilités sont proposées :
- adhésion gratuite par l'intermédiaire du correspondant (notaire ou agent immobilier)
- adhésion directe de 122 € T.T.C.

Contact C.C.I.N. : Marie-Françoise BONNEFOND – 03 86 60 61 29

CHAMBERSIGN

Echangez en toute confiance

ChamberSign France

Autorité de certification
des Chambres de Commerce et d'Industrie

LA SOLUTION de proximité pour :

- **Authentifier** vos échanges sur Internet
- **Sécuriser** vos accès informatiques et vos documents électroniques
- **Garantir** le succès de vos projets de dématérialisation

itiConseil à Nevers - Crédit Photo © PiXSiX

NEVERS-DIJON
31 MINUTES

100€ A/R

www.nevers-dijon.com

CCI Nièvre

adn agglomération de nevers

CONSEIL GENERAL DE LA NIEVRE

Bourgogne Conseil régional

AÉROPORT DE NEVERS